

# Bulletin Municipal 2023

Janvier 2024

N° 44





# Editorial

**Bulletin municipal de Cheyssieu N°44— 2024**  
**Responsable de publication : Gilles BONNETON**  
**Rédaction et conception : Commission communication**  
**Impression : Imprimerie DUPUIS**  
**Dépôt légal janvier 2024**

**La commission Communication**, composée de : Gilles BONNETON, Vincent COUTURIER, Lilah BRAÏK, Marion COMPE, Bénédicte FERNANDES, Sylviane MICHALLET, Michael GRENOUILLER, est heureuse de vous présenter le bulletin municipal pour l'année 2023 et vous souhaite une très bonne année 2024.

Ce document a été entièrement élaboré et mis en forme par les membres de la commission.

**Bonne lecture !**

**Nous remercions vivement tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de cette brochure.**

## SOMMAIRE

<i>Editorial</i> .....	P 2
<i>Vie municipale</i> .....	P 3 à 14
<i>Vie scolaire</i> .....	P 16 / 17
<i>Vie locale</i> .....	P 15/18/21
<i>Environnement</i> .....	P 22 / 23
<i>Intercommunalité</i> .....	P 24 / 25 et 30 / 31
<i>Vie associative</i> .....	P 26 à 29
<i>Calendrier des fêtes</i> .....	P 32

## Le mot du maire



A la guerre en Ukraine, s'est ajoutée une montée des tensions un peu partout dans le monde. La prégnance du terrorisme islamiste avec en point d'orgue l'horreur de l'attaque du Hamas le 07 octobre contre Israël. En France, l'assassinat de Dominique Bernard, enseignant à Arras, 3 ans presque jour pour jour après celui de Samuel Paty.

Notre jeune intercommunalité travaille à l'écriture de la gouvernance de son projet de territoire, à l'uniformisation des compétences. Veuillez noter la réunion publique du 06 février 2024 à 18h00 à Clonas sur Varèze et du 13 février à 18h00 à St Barthélémy de Beaurepaire dans le cadre de l'élaboration du PLUI, la prochaine modification de la collecte des déchets ménagers avec un passage tous les 15 jours, en milieu rural et pavillonnaire...

Avec la loi Climat et Résilience du 22/08/2021, la France s'est donnée pour objectif d'atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans son mix énergétique en 2030. Les collectivités sont sollicitées pour définir les zones d'accélération : panneaux photo voltaïques sur les bâtiments communaux, ombrières dans notre commune et un projet d'agrovoltaïsme porté par nos agriculteurs (détail en page 20).

La construction du bâtiment multi accueil a débuté en février 2023. La flambée des prix des matériaux majore les coûts d'un projet inscrit en 2020 au contrat de relance et de transition écologique, la réception aura lieu avant l'été.

Après des investissements conséquents les années passées, l'école et le périscolaire restent le premier poste de dépense pour la commune avec la mise à disposition de personnel au-delà des obligations réglementaires. La prise en charge de nombreuses activités (piscine, musique, génération vélo, etc.), la participation à une classe de découverte en juin, qui, sans l'investissement des précédents bureaux du Sou des écoles, n'aurait pu voir le jour. Sans oublier la convention d'objectifs et de moyens signée avec le centre social OVIV. Le succès rencontré par le Centre de Loisirs pour l'accueil des mercredis et des vacances scolaires, dans les locaux communaux, mis gracieusement à disposition, confirme la justesse de nos choix.

Je me félicite de la reprise du local commercial et de la licence IV communale par Mme Stéphanie Méchaud, une enfant du village. L'engouement pour le concept proposé par une professionnelle d'expérience transforme ce lieu en un espace de convivialité et de plaisir partagé.

Je remercie la majorité municipale pour leur confiance, leur investissement, leur travail au quotidien. Leur action, souvent invisible, permet de maîtriser nos dépenses et de répondre à nos engagements. Le bilan de mi-mandat présenté en page 12/13 en est l'expression.

Je remercie l'ensemble du personnel communal avec une pensée particulière pour notre secrétaire qui a eu la douleur de perdre son mari.

Je souhaite une pleine réussite à notre responsable de la restauration scolaire qui a fait le choix de nous quitter pour un nouveau challenge professionnel.

Le recensement se déroule du 18 janvier au 17 février 2024. Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs Lilou et Lisa.

Bienvenue aux nouveaux habitants.  
Bonne et heureuse année 2024.

*Le Maire Gilles Bonneton*



## Naissances

Alba Sylvie GALET	Née 26/01/2023	À LYON
Eden Saïd CHBORA	Né 11/03/2023	A VIENNE
Ilio Aimé GOUBET SAGNARD	Né 01/04/2023	A VIENNE
Andréas Jean-Jacques James ARNOULT	Né 07/04/2023	A VIENNE
Telma DE SOUSA	Née 11/04/2023	A VIENNE
Robin Emile Jacques THOMAS	Né 20/04/2023	A VIENNE
Sohan Claude Olivier DESMOINEAUX	Né 14/06/2023	A VIENNE
Taymiyya Yamna AARAB	Née 03/08/2023	A VIENNE
Jeyden Aydan BONY	Né 10/08/2023	A VIENNE
Maël FAURE	Né 04/10/2023	A VIENNE
Diego Giovambattista SIMONELLI	Né 10/10/2023	A GIVORS



ÉTAT-CIVIL



## Décès

Maryse Christiane OLLIER épouse CHOSSON, le 15 janvier 2023 à Cheyssieu à l'âge de 85 ans.

Marie-Noëlle CLAUZIER le 26 janvier 2023 à Bron à l'âge de 68 ans.

Huguette BALLIGAND épouse BONNET le 12 février 2023 à Vienne à l'âge de 71 ans.

Gérard Joseph DANIS le 26 avril 2023 à Vienne à l'âge de 79 ans.

Marcel GENIN le 1<sup>er</sup> mai 2023 à Péage de Roussillon à l'âge de 94 ans.

Alla Constantinova TOURTCHAEVA épouse PAVOT le 24 mai 2023 à Vienne à l'âge de 69 ans.

Jeannine Julienne Jeanne DEFAIT épouse GROLEAT le 23 juillet 2023 à Saint Etienne à l'âge de 87 ans.

Carmen GARCIA épouse RAULIN le 27 juillet 2023 à St Prim à l'âge de 87 ans.

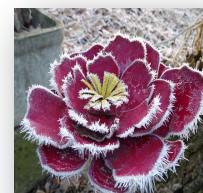
Alain ROZELIER le 13 décembre 2023 à Cheyssieu à l'âge de 59 ans.

## Mariages



Gaël BERLAND et Charlene MORTIER	29/04/2023
Kévin LEVY et Adeline MUZY	02/09/2023
Annick LAGARDERE et Françoise BUTTAUD	18/11/2023

## METEO 2023 L'ANNEE LA PLUS CHAUDE DEPUIS 1900



Les experts en météorologie s'accordent à dire que 2023 aura été l'année la plus chaude en France depuis 1900.

A Cheyssieu, la température moyenne sur l'année a été de 13,7°, identique à 2022.

La température la plus haute relevée a été le 24 août avec 41,4° sous abri.

Les précipitations ont été irrégulières sur l'année avec un cumul de 706 mm alors que la moyenne annuelle entre 1991 et 2020 est de 820,8 mm.

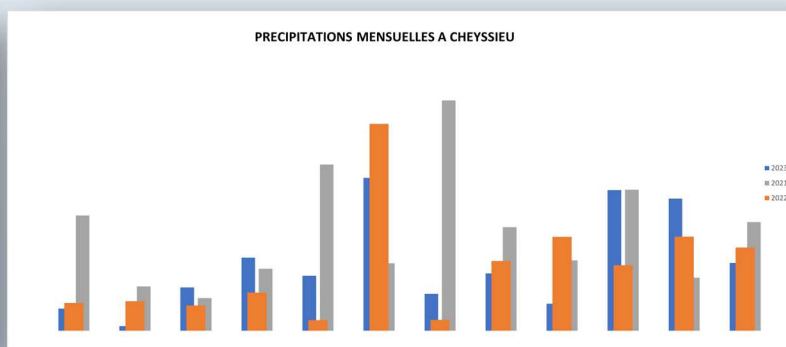
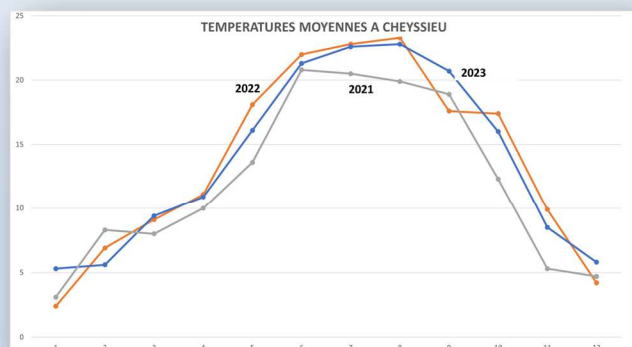
Nous avons noté 91 jours d'ensoleillement en 2023 alors que nous avons relevé 121 jours en 2022. Rappelons nous que le mois de janvier a été un mois sans un jour de soleil.

En février nous avons eu plusieurs après midi avec des températures proches des 20°.

Le printemps a été propice aux levées des cultures avec des températures dépassant largement les 30° et un mois de juin enregistrant un cumul de précipitations de 133 mm.

La période estivale a duré jusqu'à la mi-octobre avec à nouveau une canicule identique à celle de 2022 et le premier gel est arrivé tardivement le 29 novembre.

Enfin, l'année se termine avec des températures de près de 15° et des forts ensoleillements après la dissipation des brouillards : Un Noël au « balcon » où le barbecue aurait pu remplacer la dinde !!!



## Demandes de travaux exemptées de permis de construire

Demandeur	Adresse du terrain / Travaux
SUN-R SOLUTIONS	574 ROUTE DU PILAT Installation de 8 panneaux photovoltaïques
Monsieur Serge THIVOLLE	61 ROUTE DU CUILLERY Mise en place d'une clôture : poteaux en bois + brise vue
Monsieur VESSELLA PATRICE	531 ROUTE DE LA BRULA Mur de clôture, Portail, Piscine
Monsieur BERNARD Damien	525 ROUTE DE LA BRULA Mur de clôture
FRANCE LEADER ENERGIE	5098 RTE DES VERGERS Installation panneaux solaires
Madame PERIER JENNIFER	5167 RTE DE BESON Divers travaux
GRUPE ISOLA ENERGIES	158 ROUTE DES VERGERS Pose de panneaux photovoltaïques
Monsieur Sadin Franck	667 ROUTE DE LA BRULA Installation de 16 panneaux photovoltaïques
Monsieur TABET MAURICE	281 RTE DE BEAUCHUZEL Construction d'un carport
Monsieur GRENIER CYRIL	20 RTE D ASSIEU Pose de panneaux photovoltaïques
Monsieur DELHOMME GUY	123 RTE DE CARAZ Destruction abri bois et construction en dur
Monsieur BAYASSAN LAHOIRI	73 RTE DU CIMETIERE PISCINE
Monsieur RAMOS PAREJA	40 ROUTE DU MOULIN INSTALLATION POMPE A CHALEUR
Monsieur MERMET FLORIAN	665 RTE DU CUILLERY Abri de jardin + pergola
Monsieur MECHAUD JOHAN	176 ROUTE DES MEUILLES Pose de panneaux photovoltaïques
Monsieur CHAUSSINAND	687 ROUTE DE BEAUCHUZEL Pergola
Madame MOUSSIER Régine	445 ROUTE DES ALPES Division en vue de construire
Monsieur SOARES Auxane	98 RUE DES JARDINS Réalisation d'une nouvelle fenêtre en façade est
Madame DOYETTE ANNIE	42 RTE DES ALPES Pose de panneaux solaires
Monsieur GUILLAUD JOSEPH	IMPASSE DE LA BRULA Division en vue de construire
Monsieur Moncharmont Jack	591 ROUTE DU CUILLERY installation de 6 panneaux photovoltaïques
VD SERVICES	413 ROUTE DE LA BRULA Pose de panneaux photovoltaïques
Mr SEON ANDRE PIERRE LOUIS	143 MTE VERTE Installation d'une pompe à chaleur

SCI DE L'ETANG	203 CHE DES ETANGS Mur de clôture + portail
Mr PONCET CHRISTIAN	91 RTE DU CIMETIERE Pose de panneaux photovoltaïques

## Demandes de permis de construire

N° de dossier	Demandeur	Adresse du terrain / Travaux
PC 038 101 20 10008 M01	SCI 2LNM	191 ROUTE DES MEUILLES Rénovation d'un corps de ferme existant en trois logements
PC 038 101 23 10001	CLEMAG Rejeté	IMPASSE DES NOYARETS Réalisation de 4 maisons individuelles en R+1 + 4 garages
PC 038 101 23 10002	M. GRENIER CYRIL	20 ROUTE D'ASSIEU Construction d'une véranda
PC 038 101 23 10003	Mme DELHOMME	123 ROUTE DE CARAZ Construction d'un garage
PC 038 101 23 10004	M. TARDY JORIS	69 ROUTE DU CIMETIERE Agrandissement maison individuelle
PC 038 101 23 10005	Mme CARADOT / M. PASCAL SUISSE En cours	IMPASSE DE LA BRULA Maison individuelle avec garage intégré
PC 03810123100006	Mme MOUSSIER En cours	445 ROUTE DES ALPES Maison individuelle

**PASSERAT**  
  
**Transports & Travaux Publics**  
 Terrassement - Réseaux - Voirie - Démolition  
 ZA de Louze - 38550 Auberives / Varèze  
 07 61 45 50 09 - 06 58 02 87 89  
 Email : tppasserat@gmail.com

 **FRANCE MATERIAUX**  
 Construire demain, ensemble  
**SAUVIGNET-DUMAS**

MACLAS : 04 74 87 38 33 contact@sauvignet-dumas.com  
 VERNIOZ : 04 74 84 42 33 vernioz@sauvignet-dumas.com

atelier  
 devigne+bariat  
 architectes  
**adba**  
 33 quai Rondel - 38 200 VIENNE  
 www.adba.archi



## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :  
**DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

### GARAGE

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

CREATION FENÊTRE ET  
CHANGEMENT DE MENUISERIES  
EXTÉRIEURES : **DP**



### PISCINE

• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**

• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE,  
CLÔTURE  
**DP**

PORTAIL  
**DP**

### CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**

• < 40 m<sup>2</sup> : **DP**

• > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.

• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

## Recensement de la population pour les communes de moins de 10 000 habitants

Cette année, la commune de Cheyssieu réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024, jusqu'au 17 février 2024.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple, plus rapide pour vous, plus économique pour la commune :

Moins de formulaires imprimés / plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 18 janvier 2024 ?

Contactez la commune :

[mairie de Cheyssieu 04 74 84 92 07](tel:0474849207)

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : [mairie de Cheyssieu 04 74 84 92 07](tel:0474849207)

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Insee  
en partenariat  
avec votre commune

**Recensement**  
de la population 2024

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet  
[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement démarre le 18 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.



LAURENT Guillaume  
Port. 06 58 10 78 29  
laurent.tpenv@gmail.com

52 impasse du clos  
de la Varèze  
38150 VERNIOZ

- Terrassement
- VRD
- Aménagement
- Travaux en milieu environnemental sensible
- Micro-station
- Epareuse
- Lamier



CHEYSSIEU 38550

**TOUTES DISTANCES  
TAXI CONVENTIONNÉ CPAM**  
GARE, HOPITAUX, CHIMIO, RAYONS, DIALYSE

24H/24  
7J/7

Commune de rattachement : Cheyssieu  
[jentaxi.piroird@gmail.com](mailto:jentaxi.piroird@gmail.com)

**06 29 59 44 38**



Vincent TAMMUZZO  
06.65.01.08.24  
green.services.isere@gmail.com

Espaces verts - Bois de chauffage

Green Services 35 route des îles 38550 ST MAURICE L'EXIL



**C.M.S**  
Concept Metal Services

Construction Métallique / Serrurerie - Métallerie

07 - SARRAS



Olivier Gaillard  
Artisan Menuisier

Menuiseries intérieures extérieures  
BOIS-ALU-PVC

Volets roulants, Agencements divers, Parquet

432 Route de Beauchuzel 38550 CHEYSSIEU  
Tel: 04 74 20 92 71 / Fax: 04 74 20 92 82  
Mobile: **06 09 08 05 73**  
e-mail : menuiserie.gaillard@gmail.com



**Sarl MARTIN**

Plomberie • Chauffage • VMC  
Climatisation • Solaire

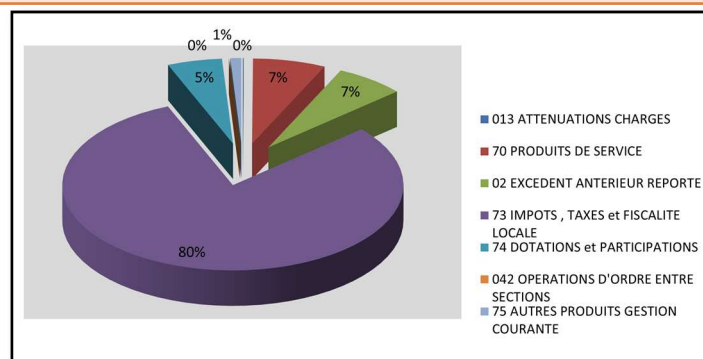
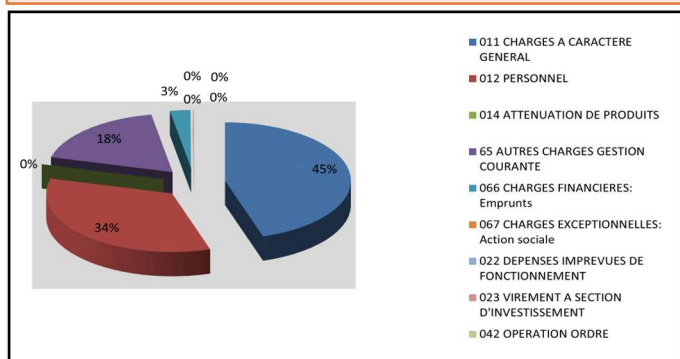
Tél. 04 74 53 28 21 - Fax 04 74 85 57 35  
secretariat@martin-plomberie.com  
31, Rue de la Convention - Parc d'Activités Garigliano  
38200 VIENNE

## Finances

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT CHEYSSIEU 2023

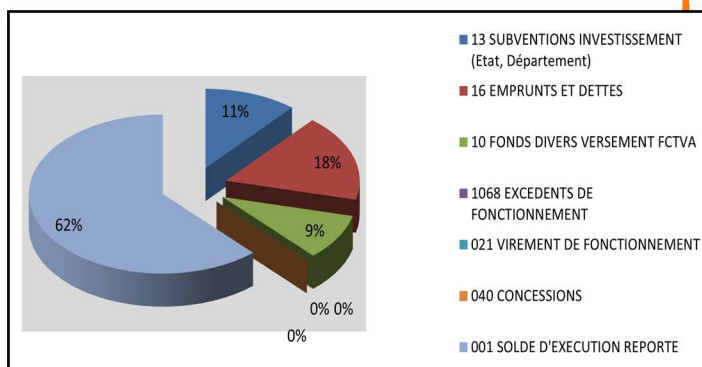
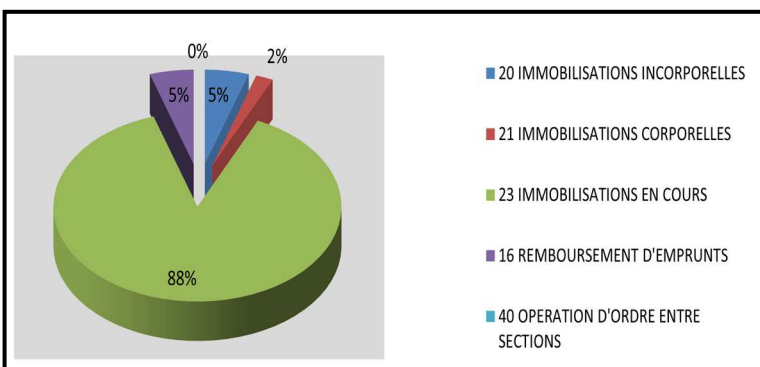
DEPENSES			RECETTES		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	272 654	45,1%	013 ATTENUATIONS CHARGES	530	0,1%
012 PERSONNEL	205 463	34,0%	70 PRODUITS DE SERVICE	41 700	6,9%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	0	0,0%	02 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	40 001	6,6%
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	109 820	18,2%	73 IMPOTS , TAXES et FISCALITE LOCALE	484 436	80,2%
066 CHARGES FINANCIERES: Emprunts	15 849	2,6%	74 DOTATIONS et PARTICIPATIONS	31 369	5,2%
067 CHARGES EXCEPTIONNELLES: Action sociale	500	0,1%	042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0	0,0%
022 DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	0	0,0%	75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	6 250	1,0%
023 VIREMENT A SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0,0%			
042 OPERATION ORDRE	0	0,0%			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>604 286</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>604 286</b>	<b>100%</b>

Les charges à caractère général regroupent les dépenses d'énergie (Electricité, carburant, fuel, gaz, eau), les fournitures d'entretien et de petits équipements, les fournitures administratives, les achats d'alimentation pour le restaurant scolaire, les contrats de maintenance (téléalarme, matériels de bureau, batterie véhicule communal...), l'entretien des terrains et bâtiments publics, les frais de maintenance, les frais de nettoyage des locaux, les assurances, les frais de télécom et d'affranchissement, les publications, les frais de fêtes et cérémonies, la prise en charge de la piscine et de la musique pour l'école, les subventions aux associations. Les autres charges de gestion courante concernent principalement notre participation au centre social OVIV.



### BUDGET D'INVESTISSEMENT CHEYSSIEU 2023

DEPENSES			RECETTES		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	98 000	4,9%	13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (Etat, Département)	221 742	11,2%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38 600	1,9%	16 EMPRUNTS ET DETTES	350 000	17,7%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 747 482	88,2%	10 FONDS DIVERS VERSEMENT FCTVA	185 858	9,4%
16 REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	97 787	4,9%	1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT	0	0,0%
40 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTIONS	0	0,0%	021 VIREMENT DE FONCTIONNEMENT	0	0,0%
204 SUBVENTION D'EQUIPEMENT	0	0,0%	040 CONCESSIONS	0	0,0%
			001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE	1 224 269	61,8%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 981 869</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 981 869</b>	<b>100%</b>





### Séance du 23 Février 2023

#### Participation communale au déploiement du Bus itinérant France Service MSA en milieu rural

Afin de répondre aux difficultés de mobilité propres aux territoires ruraux et semi-urbains, de cibler un public en marge du système habituel, ou de toucher un public nouveau par rapport aux structures existantes qui doivent être maintenues, le bus itinérant est une dynamique innovante, portée par un organisme de Sécurité sociale au bénéficiaire direct des habitants d'une collectivité territoriale et sur la sollicitation de cette dernière.

A Assieu, les jeudis après midi en semaines impaires de 13H30 à 16H30, place des écoles.

Le conseil approuve la prise en charge financière de 870 € sur 3 ans, soit une contribution de 290 € par année de fonctionnement.

#### EBER Présentation rapport d'activité 2021

Le Conseil Municipal, prend acte de la communication des différents rapports de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

### Séance du 29 mars 2023

#### Compte de gestion année 2022

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) le conseil approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### Compte administratif 2022 :

<u>En euros</u>	<u>Investissement</u>	<u>Fonctionnement</u>	<u>Total</u>
Recettes Nettes	1 299 841.28	596 919.56	1 896 760.84
Dépenses Nettes	317 315.68	447 381.37	764 697.05
Excédent ->2022	982 525.60	149 538.19	1 132 063.79
Déficit 2022			
Excédent antérieur	241 743.35	50 000.72	291 744.07
Déficit antérieur			
Solde cumulé	+ 1 224 268.95	+ 199 538.91	1 423 807.86

Après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 abstentions, (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) le conseil approuve le Compte administratif 2022.

#### Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022

Résultat de fonctionnement de l'exercice	+ 149 538.19 €
Résultat antérieur reporté	+ 50 000.72 €
Résultat à affecter	+ 199 538.91 €

#### Solde d'exécution d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice	+ 982 525.60 €
Résultat antérieur reporté	+ 241 743.35 €
Résultat d'investissement cumulé	+ 1 224 268.95 €

#### Affectation

Affectation en réserve R 1068 en investissement : 159 538.00 €

Report en fonctionnement R 002 : 40 000.91 €

Constatant que le compte administratif de la Commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de : 149 538.19 €

Le conseil décide d'affecter par 12 voix pour et 3 abstentions (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) le résultat de fonctionnement.

#### Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023

Il est proposé de modifier les taux d'imposition en 2023 par rapport à 2022 et de les porter à :

TH : 7.46 %	TFB : 29.37 %	TFPNB : 54.42 %
-------------	---------------	-----------------

Après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 voix contre (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) le conseil valide la modification des taux d'imposition.

#### Budget Primitif 2023

Le Budget Primitif pour l'exercice 2023 est équilibré en dépenses et recettes aux montants de : 604 286.00 € en section de fonctionnement et 1 981 869.00 € en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'adopter, par 12 voix pour et 3 abstentions le Budget Primitif pour l'exercice 2023

#### Demande de prêt de 350 000 € à la Caisse d'Epargne Rhône Alpes

L'offre de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes :

#### Synthèse :

- Montant du prêt : 350 000.00 €
- Durée : 15 ans
- Taux : taux indexé au livret A + 0.40 % fixe
- Frais de dossier : 350 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et les discussions ouvertes sur le sujet par 12 voix pour et 3 abstentions (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

#### Extinction éclairage public sur l'ensemble de la commune :

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 heures à 5 heures dès que les horloges astronomiques seront installées.

#### Restaurant scolaire tarifs des repas adultes et enfants

Après en avoir délibéré, pour 12 voix pour et 3 voix contre (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) , la modification des tarifs comme suit :

Repas tarif enfant : 3.60 €

Repas tarif adulte : 5.80 €

Cette modification sera applicable dès la rentrée scolaire de septembre 2023. Les autres tarifs (Inscription hors délai : 4.50€ et Panier Repas (PAI) : 2.20 €) restent inchangés.

## ils municipaux 2023

### Séance du 3 mai 2023

#### Modification des taux d'imposition pour l'année 2023

Après en avoir délibéré, valide, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) la modification de la taxe d'habitation de 7.44 % au lieu de 7.46 %.

#### Contribution financière pour une extension du réseau public de distribution d'électricité

Le montant de la contribution de la commune concerne la haute tension (HTA) et s'élève à 7 158.19 € HT soit 8 589.83 TTC €.

Le Conseil Municipal, approuve le versement de la contribution à la société Enedis.

#### Redevance occupation domaine public par les commerces

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir le tarif de la redevance pour occupation privative du domaine public portant sur la période de juin 2023 à novembre 2023.

Occupation privative du domaine public sans emprise au sol (permis de stationnement) terrasse ouverte avec installation amovible sur une surface de 15 m<sup>2</sup> pour un montant de 15 € mensuel.

### Séance du 9 juin 2023

#### Election des délégués sénatoriaux des conseils municipaux et leurs suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Le maire a proclamé élu délégués :

- M. Gilles BONNETON
- Mme Béatrice SONNIER
- M. Vincent COUTURIER

Il a ensuite proclamé élus suppléants les autres candidats :

- Mme Sylviane MICHALLET
- M. Emmanuel MONTAGON
- Mme Lilah BRAIK

### Séance du 10 juillet 2023

#### TE 38 Travaux sur réseau d'éclairage public

Suite à notre demande, Territoire Energie Isère (TE38) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis des travaux d'éclairage publique : Rue des Ecoles et Montée Verte.

Le Conseil municipal, prend acte du projet de travaux et du plan de financement de l'opération, à savoir :

- ◆ Prix de revient prévisionnel : 17 816.00 €
- ◆ Financements externes : 10 322.00 €
- ◆ Participation prévisionnelle : 7 494.00 €
- ◆ (Frais TE38 + contribution aux investissements)

Prend acte de sa participation aux frais de TE38 d'un montant de : 425.00 €

Prend acte de sa contribution aux investissements qui sera établie par TE38 à partir du décompte final de l'opération et constitutive d'un fonds de concours d'un montant prévisionnel total de 7 070.00 €.

#### Eglise : renouvellement du contrat de maintenance (cloche, horloge, paratonnerre, coffret électrique cloche).

Le conseil municipal valide, le renouvellement du contrat de maintenance avec l'entreprise BODET.

#### Restauration scolaire : convention contrat d'approvisionnement et d'assistance technique (Cf Article Périscolaire P19)

Le Conseil Municipal valide la signature de la convention avec CALITEO.

### Séance du 14 septembre 2023

#### EPORA : convention de veille et de stratégie foncière

En partenariat avec les Collectivités poursuivant les projets d'aménagement, l'EPORA met en œuvre les stratégies foncières. Il acquiert les terrains, en assure le portage financier et patrimonial, y réalise les travaux de requalification foncière le cas échéant, pour céder à la Collectivité, son concessionnaire, ou l'opérateur qu'elle désigne, un terrain prêt à être aménagé dans un délai conforme à la stratégie foncière convenue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 abstentions, (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) approuve la convention de veille et de stratégie foncière tripartite établie entre EPORA, la commune de Cheyssieu et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône, La durée de la présente convention est fixée à 6 ans à compter de sa signature.

Précise que le montant maximum d'encours est de 500 000€ HT et que le montant maximum d'études pré-opérationnelles s'élève à 50 000 € HT avec une participation d'EPORA à hauteur de 50 % des études.

#### Adhésion groupement de commandes entre la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône et ses communes membres pour l'accès aux services de logiciels libres de l'association Adullact.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes entre la Communauté de communes EBER et ses communes membres et l'adoption de la convention constitutive de groupement désignant la communauté de communes EBER comme le coordonnateur dans le cadre de l'accès aux logiciels libres de l'association Adullact.

#### Adhésion groupement de commandes entre la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône et ses communes membres pour la fourniture de certificats électroniques via Chambersign

Après en avoir délibéré le conseil approuve l'adhésion de la commune au groupement de commandes entre la Communauté de communes EBER et ses communes membres et l'adoption de la convention constitutive de groupement désignant la communauté de communes EBER comme le coordonnateur dans le cadre de l'acquisition de certificats électroniques auprès de Chambersign.

### Séance du 14 septembre 2023

#### **Décision modificative N°1 Entreprise Proponnet – régularisation de l'avance forfaitaire**

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	DIMI- NUTION CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
D231 : Immobilisations corporelles en cours		37 936.25 €		
TOTAL D041 : Opérations patrimoniales		37 936.25 €		
R238 : Avances versées sur commandes d'immobilisation				37 936.25 €
TOTAL D041 : Opérations patrimoniales				37 936.25 €
TOTAL		37 936.25 €		37 936.25 €
TOTAL GENERAL		37 936.25 €		37 936.25 €

Le conseil décide de procéder à la Décision Modificative N°1.

#### **Subventions communales**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et au vu des éléments présentés, établi comme suit la liste des subventions communales pour l'année 2023, votées à l'unanimité.

AKOF TOGO	100.00 €
AMICALE SAPEURS POMPIERS	100.00 €
ASC	380.00 €
SOU DES ECOLES	380.00 €
VIVA DIMI	50.00 €
GYM VOLONTAIRE AUBERIVES/CHEYSSEIU	100.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 110.00 €</b>

### Séance du 15 novembre 2023

#### **Rue des Ecoles : aménagement de sécurité – Cession de terrain parcelle C609**

Le conseil décide l'acquisition d'une parcelle de terrain d'une surface de 18 m<sup>2</sup> issue de la parcelle C 609, approuve l'acquisition à l'euro symbolique, approuve la prise en charge par la commune des frais notariés afférents, charge l'office notarial de Chonas-l'Amballan de la rédaction de l'acte afférent à ce dossier.

#### **Lotissement Champs des Granges : transfert de la voirie dans le domaine communal**

Le conseil municipal accepte, avec 10 voix pour et 3 contre, (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) la rétrocession de parcelles du lotissement "Champs des Granges" destinées à être intégrées dans la voirie communale selon acte notarié.

Précise que la rétrocession concerne les 2 voies privées du Lotissement Champs des Granges :

- ◆ Route Champs des Granges,
- ◆ Impasse Champs des Granges

#### **Redevance occupation domaine public par les commerces**

Le conseil décide de maintenir le tarif de la redevance pour occupation privative du domaine public portant sur la période de décembre 2023 à juin 2024.

Occupation privative du domaine public sans emprise au sol (permis de stationnement) terrasse ouverte avec installation amovible sur une surface de 15 m<sup>2</sup> pour un montant de 15 € mensuel.

#### **Bâtiment multi-accueil : approbation marché pour lot 12 façades**

Suite à la prononciation de résiliation simple unilatérale du marché public au tort de l'entreprise Ordek, un nouvel avis d'appel à la concurrence a été lancé.

Le rapport d'analyse des offres est le suivant :



**Institut de beauté**  
07.70.10.50.76  
323 route des Alpes  
38550 CHEYSSEIU

Eplations, Maquillage, Modelages corps  
Soins du visage, Hydraface, Beauté des  
Ongles, 100% naturel, bio & made in  
France

**Boucherie - Charcuterie  
Traiteur**

**PASCAL CRUCHE**  
plats cuisinés à emporter  
BUFFETS - MARIAGES - BANQUETS  
Portage de repas à domicile

ASSIEU 4 rue de la Varèze - Tél : 04 74 84 42 03  
Email : pascal.cruche@orange.fr

**Institut Nadine**  
Plus de 45 ans d'expérience

La seule adresse pour mincir  
efficacement et durablement !

Perdez 5 à 10 kg durant la cure,  
perte importante de centimètres.  
Corps affiné.

BILAN  
MINCEUR  
OFFERT

SATISFAIT OU  
REMBOURSE !

1 SEANCE  
= 3h DE SPORT  
INTENSE

**RÉSULTATS IMMÉDIATS**

323, route des Alpes  
38550 CHEYSSEIU - 04 74 86 20 34  
www.mincir-parastar.com @institut.nadine

**Auberge des Etangs**

OUVERT TOUS LES JOURS  
Propriétaire M<sup>me</sup> CARIOU  
38550 CHEYSSEIU ☎ 04 74 84 91 33

CAMPING - CARAVANING

PÊCHE  
PÊCHE A LA MOUCHE  
TERRASSE  
JEUX DE BOULES

SPÉCIALITÉS :  
FRITURE  
GRENOUILLES  
ESCARGOTS

**CLASS-AUTO 69**  
Rouler l'esprit tranquille avec l'occasion de se faire plaisir

ACHAT / VENTE / REPRISE  
Véhicules Neufs & Occasion  
Dépot - Vente contact MR FRANCOZ  
Port: 06 43 27 17 61  
Recherche Personnalisée  
Service Nettoyage Mail: class.auto69.pp@gmail.com  
Service Entretien Mécanique Siret : 79192389900011  
Service Carte Grise Adresse : 468 route du Pilat  
38550 Cheyssieu

www.facebook.com/Class.Auto.69.Francheville/

**MINODIER  
EGCM**

Energies renouvelables - Sanitaire  
Chauffage - Climatisation - Electricité  
Maintenance

26 - ANNEYRON ☎ 04 75 31 50 89  
www.minodier-egcm.com

## ils municipaux 2023

	Offre de base à l'ouverture des plis / HT	Offre de base après négociations / HT	Note Prix 40 %	Note valeur technique 60 %	TO-TAL / 100%	CLASSE ME NT
SARL ALAGOZ	64 196.02 €	63 000.00 €	17.30	42	59.30	2
DE FACADES	42 173.95 €	51 988.81 €	20.97	40	60.97	1
EXCELLENCE ITE	63 963.45 €	71 398.40€	15.27	33	48.27	3
TANRIVERDI	26 550.48 €	27 250.48 €	NC	20	NC	NC

Après en avoir délibéré par 10 voix pour et 3 abstentions, (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) le conseil valide la proposition de la commission d'appel d'offres.

### Délégation à M. Le Maire – compte-rendu

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :  
Décisions prises par délégation :

- 1) Bâtiment multi accueil lot 2 maçonnerie : avenant n°1 : 3 660.00 € HT en date du 12/05/2023
- 2) Bâtiment multi accueil lot 2 maçonnerie : avenant n°2 : 620.00 € HT en date du 26/10/2023

Le total des modifications correspond à + 1.17 % du marché initial.

- 3) Bâtiment multi accueil lot 11 serrurerie : avenant n°1 : 3 250.00 € HT en date du 09/01/2023
- 4) Bâtiment multi accueil lot 11 serrurerie : avenant n°2 : 7 910.00 € HT en date du 24/05/2023

Le total des modifications correspond à + 13.99 % du marché initial.

- 5) Bâtiment multi accueil lot 4 étanchéité : avenant n°1 : 2 391.29.00 € HT en date du 30/03/2023
- 6) Bâtiment multi accueil lot 4 étanchéité : avenant n°2 : - 8 979.67.00 € HT en date du 15/06/2023

Le total des modifications correspond à -28.92 % du marché initial.

### Présentation du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service Eau Potable et Assainissement

### Séance du 14 Décembre 2023

#### CS OVIV : convention de gestion des activités périscolaires et cantines scolaires

Le conseil municipal valide par 11 voix pour et 3 voix contre (Mme BOZON, Mme KABIR, M. VALVIDARES) la convention de gestion des activités périscolaires et cantines scolaires suivante :

Modalités de facturation pour le nouveau logiciel :

- ◆ Accès Inoé : permet l'accès portail familles Inoé depuis un ordinateur (peut être installé sur plusieurs postes, l'accès permet une connexion.) 765.00 €
- ◆ Interface financière : permet à la commune d'émettre et d'encaisser directement les factures de la cantine scolaire. 659,94 €
- ◆ Formation : la formation est assurée par la société ALGA pour 2 personnes maximum par commune pour la somme de 918.00 €
- ◆ Contrat d'assistance technique pour une année 684€ Soit un Total de : 3 026,94 €
- ◆ Pour les années suivantes seul le contrat d'assistance sera facturé : 684 €

#### Recensement général de la population en 2024 —

#### recrutement et rémunération des agents recenseurs.

Création de 2 emplois temporaires d'agents recenseurs vacataires ;

Rémunération nette de 1300.00 euros et une indemnité pour frais de déplacement de 200.00€

Les crédits correspondants aux mesures évoquées seront inscrits au budget communal 2024.

Le conseil municipal approuve la proposition du rapporteur.

#### Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2024

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 471 020.50 € soit 25 % 1 884 082.00 €

	BUDGET PRINCIPAL	
Chapitres	Montant inscrit au budget primitif 2022 (hors AP)	Ouvertures anticipées de crédits pour l'exercice 2023 25 % hors AP
20 Immobilisations incorporelles	98 000	24 500
21 Immobilisations corporelles	38 600	9 650
23 Immobilisations en cours	1 747 482	436 870.05

Le Conseil municipal, autorise, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal et annexe.



**Flormandise**  
FLEURISTE - CAFÉ

Adresse :  
49 route du Pilat 38150 Vernioz

04 74 84 66 14  
www.flormandise.fr  
contact@flormandise.fr



**Propoynet**  
Menuiserie

CONCEPTION, FABRICATION ET POSE

Fermetures en bois, alu et mixte bois/alu  
Tout type de portes... Toute catégorie de fenêtres... Agencement et isolation...

PIÈCE BOIS : 189, CHEMIN DE COMBALON 38270 BEAUREPAIRE  
PIÈCE ALU : 950, ROUTE DE LA VALLÉE 26390 HAUTERIVES

Tél. : 04 74 84 64 23 - FAX. : 04 74 84 77 56  
contact@propoynet-menuiserie.com

www.propoynet-menuiserie.com



**CAP SECURITE**

27 Rue Honoré Petetin-69 700 GIVORS  
04 37 20 16 05

## BILAN A MI-MANDAT DE

Comme elle s'était engagée lors de la campagne électorale, votre équipe municipale majoritaire : *Unis pour l'avenir*, vous propose de tirer un bilan rapide des actions menées ou en cours.

### BATIMENTS SCOLAIRES

L'équipe actuelle, dans la continuité de ses engagements, a prévu des travaux d'investissement et de rénovation sur l'école primaire, des aménagements dans la cour et le restaurant scolaire.

Par délibération en date du 9 décembre 2019, l'équipe municipale avait sollicité le département afin d'être éligible au «plan école» garantissant une aide à hauteur de 60% des dépenses pour un montant de travaux inférieur à 300 000€. Une demande de subvention a été faite pour un montant de travaux estimé à 245 000.00 € HT.

### TRAVAUX SUR LES CLASSES:

- Changement des plafonds
- Changement des éclairages et remplacement par des éclairage Led
- Changement des portes d'accès aux classes
- Réfection des peintures et du sol de la classe des CM
- Mise en place d'une climatisation dans la classe des CM
- Réfection de la classe GS-CP
- Remise en état des dégagements et sanitaires des classes primaires
- Climatisation de la salle socio-éducative
- Changement des portes d'accès à la cour d'école
- Création d'un patio couvert entre la salle de motricité et la classe des GS CP
- Rénovation du préau
- Lasure extérieure du bâtiment école et revêtement souple city stade
- Achats purificateurs d'air pour le restaurant scolaire et la salle socio-éducative
- Installation d'un tableau blanc interactif, VPI, ordinateur en maternelle
- Renouvellement d'une partie de l'équipement numérique (VPI, PC) de la classe de GS / CP
- Complément d'achat de bureaux et chaises en CM1 CM2, classe entièrement équipée de bureau individuel type classe Mobile.
- Achat de Matelas et tapis pour les activités physiques.



### RESTAURANT SCOLAIRE:

- Remplacement des dalles de plafond suspendu
- Changement des éclairages et remplacement par des éclairages LEDD
- Installation de panneaux pour le traitement de l'acoustique
- Réfection des peintures
- Changement de la baie vitrée fixe par une baie vitrée aluminium ouvrante avec volets occultants.
- Remplacement du mobilier et installation d'un self-service
- Changement des matériels de cuisine : cuisinière, four, robot...
- Peinture extérieure du restaurant scolaire
- Changement clôture et portail côté cour d'école et restaurant scolaire

Dans le même temps, l'équipe majoritaire du conseil municipal a décidé une extension de celui-ci afin de faire face aux obligations sanitaires et d'offrir un temps de repas plus confortable aux enfants (un seul service au lieu de deux). Un nouvel espace de 80 m<sup>2</sup> a donc été créé en 2022 en connexion avec le local existant.

Le nouveau local accueille désormais les plus petits et l'ancien a été équipé d'un self-service pour les plus grands.

#### Montant des travaux de l'extension :

Total HT : 205 097.57€

TVA 20 % 41 019.51€

TOTAL TTC 246 117.08€

#### Achat mobilier :

8 tables, 48 chaises + patères pour vêtements = 7 621.00 €

Table tri pour débarrassage self : 2 724.00€

Vaisselle (ramequins, couverts) : 672.00€



Le total des travaux réalisés sur l'école et le restaurant scolaire représentent un investissement de 553 830.00€ TTC, réalisés sans recours à l'emprunt compte tenu de la bonne gestion financière de la commune..

## L'EQUIPE MAJORITAIRE

### SALLE SOCIO EDUCATIVE:

**L'agrandissement de la salle socio-éducative réalisé en 2015 prévoyait la mise en place d'un accueil de loisirs sans hébergement les mercredis et pendant les vacances scolaires.**

A la rentrée 2020, avec le souci d'œuvrer à une plus grande cohérence et qualité éducative à l'échelle du territoire, nous avons conclu différents partenariats :

- Mise en place d'un outil de gestion partagé (G-alsh) des accueils périscolaires et des temps de restauration scolaire, accompagné de la mise à disposition d'une animatrice professionnelle.
- Intervention de La Lud'OVIV, sur des temps scolaires, selon les projets d'école, et des animations autour du jeu sur l'ensemble des 7 communes de la vallée. La commune met à disposition gracieusement, un local à disposition de la Lud'OVIV sur la commune.

Le secteur enfance a ouvert un nouveau site de centre de loisirs, dans les locaux de l'école et du restaurant scolaire, mis gracieusement à disposition, à Cheyssieu. Il est ouvert les mercredis et les périodes de vacances scolaires et accueille jusqu'à 48 enfants de 3 à 10 ans, en journée, demi-journée avec ou sans repas, entre 7h30 et 18h30.

En constante augmentation et pour répondre à l'ensemble des demandes, l'accueil de loisirs de Cheyssieu est aujourd'hui en réflexion pour accueillir un nombre d'enfants plus important.

### BATIMENT MULTI-ACCUEIL

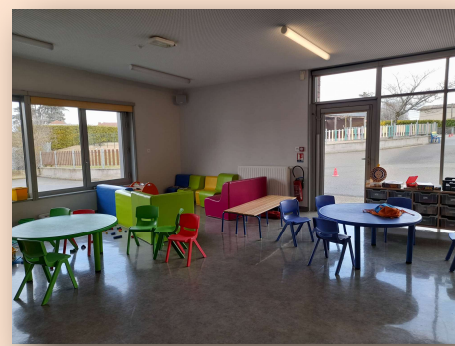
**Emplacement réservé n°1 au PLU, approuvé en septembre 2018, l'acquisition d'un terrain de 25 ares, pour un montant de 204 000.00 € TTC, en plein cœur du village, en continuité de la cour de récréation, nous a permis de lancer des investissements pour promouvoir l'entrepreneuriat (espace de travail partagé, tertiaire et profession libérale) et créer, en collaboration avec notre centre social OVIV, les espaces nécessaires au développement des politiques enfance jeunesse famille définies pour notre territoire, sans oublier les 5 logements communaux à l'étage.**

Le bâtiment multi accueil a été inscrit au Contrat de Relance et de Transition Ecologique sous la thématique : service aux territoires et citoyens, signé en juillet 2020 par les services de l'Etat, le Département, la CC EBER.

Un emprunt de 1 million d'euros a été souscrit au taux de 0.8648%, en 2022, pour une durée de 15 ans, l'augmentation des coûts des matériaux nous a conduit à souscrire un nouveau prêt de 350 000.00€, indexé sur le livret A, pour une durée de 15 ans.

Des dossiers de demande de subventions ont été déposés auprès des services de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL, de la région AURA, du département et de la CC EBER.

Les travaux de construction du bâtiment ont débuté en 2023: voir «Travaux»



### TRAVAUX DE VOIRIE

**En partenariat avec la CC EBER et son service voirie, nous avons engagé une première tranche de travaux avec l'aménagement de trottoirs route de la Brûla.**

Le programme de travaux 2020 prise en charge par la Communauté de Communes, avec la construction de trottoirs route de la Brûla a été modifiée à notre demande, du fait de permis de construire en cours d'instruction.

Débutés en 2020, les aménagements de sécurité, route de la Brûla, ont pu être finalisés après les réalisations des différents branchements aux réseaux des nouvelles constructions.

Montant total des travaux : 151 044,38€ HT (Financés à 100 % par CC EBER y compris garde-corps, signalisation verticale et horizontale)

Une zone 30 a été instaurée Route des Ecoles, Rue du Clos, Route de la Brûla, afin de renforcer la sécurité des déplacements, en particulier autour de l'école.

Sous compétence de la commune, création de places de parking, route des Ecoles : montant des travaux : 27 880.00€ TTC

Elargissement, épaulement de chaussée et création de deux zones de passages prioritaires Montée verte afin de réduire la vitesse et sécuriser la circulation sur une route étroite et de plus en plus fréquentée.

### ENVIRONNEMENT

**A l'initiative des élus de Cheyssieu, la semaine de l'environnement a lieu chaque année en avril.**

Cette semaine organisée en partenariat avec le centre social OVIV sur les 7 communes de la Vallée de la Varèze permet de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement, au tri des déchets et à une consommation raisonnée. Elle propose des soirées thématiques en soirée et le samedi matin, une matinée «Village propre» à laquelle chacun est convié pour un nettoyage des bords de voirie.

Voir page 24.

## TRAVAUX : Projet multi-accueil et logements

Présenté dans le bulletin municipal 2022, le bâtiment multi-accueil est en cours de construction.



### Le projet se compose :

#### - d'un RDC accueillant du public:

- ◆ A l'ouest : des locaux destinés à des professions libérales et paramédicales.
- ◆ A l'est : un espace de coworking et/ou tiers lieux à disposition des entreprises et pour accompagner la transition numérique en milieu rural.
- ◆ Au sud : un espace socio-associatif mis à disposition, en priorité, aux activités du centre social OVIV

#### - d'un étage composé de :

- ◆ 5 logements (3 T2, 2 T3) afin d'offrir aux jeunes de la commune des facilités de logement et d'indépendance dans une période de forte pression immobilière. Ces logements locatifs seront gérés par la mairie. Les loyers viendront en atténuation des annuités d'emprunt.

### Les entreprises retenues sont les suivantes:

#### Lot 01 Terrassement – VRD – Espaces Verts

PASSERAT TP

#### Lot 02 Gros œuvre – Maçonnerie

SAS BAZIN BATIMENT

La maçonnerie a été réalisée avec du béton bois.

#### Lot 03 Charpente - Couverture Zinguerie

BERNARD ET FILS

#### Lot 04 Etanchéité

MANREY SAS

#### Lot 05 Menuiseries extérieures aluminium– Occultations

SARL MENUISERIE PROPONNET

#### Lot 06 Menuiseries intérieures bois

SARL MENUISERIE RIVORY

#### Lot 07 Plâtrerie- peinture- plafonds

SARL MARRON FRERES

#### Lot 08 Carrelages-faïences

SIAUX

#### Lot 09 Chauffage-Ventilation-plomberie-sanitaire

MINODIER EGCM SAS

#### Lot 10 Electricité, courants forts & faibles, photovoltaïques

BEAUX ELECTRICITE SAS

#### Lot 11 Serrurerie- Métallerie

SARL CONCEPT METAL SERVICES

#### Lot 12 Façades

SAS ORDEK FACADES

Cette société s'est retirée du marché du fait de la sous estimation du chantier.

Un nouvel appel d'offre a dû être lancé pour ce lot.

La société DE FACADES a été retenue pour un montant de 51 988€ HT.



**Ce chantier important devrait être terminé en début d'été 2024**

## Vie paroissiale

### Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais

La Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais comprends douze villes ou villages

Prêtre Modérateur Curé : Père Jean-Hugues MALRAISON.

Prêtres Coopérateurs : Père Aimé -Fulbert MALELA Père Paul KONKOBO, également étudiant à la faculté de théologie de Lyon.

Diaconie : Thierry MERLE.

Équipe Paroissiale : Nicole Gaillard, Marie-Claude Pillon , Christine Javayon, Kevin Juan.

**Maison Paroissiale : 13, rue du puits sans tour 38550 Péage de Roussillon ( nouvelle adresse)**

Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur

Accueil : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h

- courriel : [maison.paroissiale@pspepr.fr](mailto:maison.paroissiale@pspepr.fr)
- service communication : [communication@pspepr.fr](mailto:communication@pspepr.fr)
- site internet : <http://www.pspepr.fr>
- site du diocèse : <http://diocese-grenoble-vienne.fr>



**Pour les messes dominicales** trois lieux fixes :

- le samedi à 18 h 30 à la Chapelle des Cités à Roussillon
- le dimanche à 9 h à Saint Clair du Rhône
- Le dimanche à 10h30 à Anjou

Les autres lieux de culte ont des messes en alternance. ( se référer au site)

**A Cheyssieu**, pour 2024, les dates des messes sont d'ores et déjà connues.

Ce seront les 3èmes dimanches des mois de mars, juin et septembre à **10h30** soit les

**17 MARS , 16 JUIN ET 15 SEPTEMBRE 2024.**

Lors de nos messes nous prions pour nos défunts, mais aussi pour les vivants, malades, ( action de grâces ) .

Vous pouvez demander une intention de messe auprès de Françoise Barbier au 06 46 44 61 91 ou Nicole Gaillard au 06 62 83 07 91

( A cette occasion une participation vous est demandée : L'offrande est à partir de 18 € ).

**Pour le Baptême** : permanence à la Maison Paroissiale le mardi matin ( prévoir la demande au minimum trois mois à l'avance).

Vous serez invités à participer une rencontre ( de 20 h à 22 h ) avec d'autres parents, puis une autre, juste avec le célébrant. Vous pouvez dorénavant faire cette demande directement sur le site de la paroisse à la rubrique « je souhaite »

**Pour le Mariage** : Prendre contact au 06 62 83 07 91 (démarche à effectuer dès la prise de votre décision pour un mariage à l'église afin de réserver la date et le lieu de célébration) .

Vous trouverez sur le site de la paroisse toutes les informations pour la préparation à ce sacrement.

**Pour les Funérailles** : la famille contacte l'entreprise de pompes funèbres qui se met en rapport avec la Paroisse. Préparation de la cérémonie avec la famille par une équipe de laïcs qui vous contacte, et en lien avec le célébrant.

**Pour la Catéchèse Primaire et l'aumônerie**: contact à la maison paroissiale.

Si vous ne pouvez pas prendre contact directement les jours concernés, vous pouvez soit : laisser un message sur le répondeur en veillant à laisser vos coordonnées téléphoniques au : 04 74 86 29 57 envoyer un mail à : [maison.paroissiale@pspepr.fr](mailto:maison.paroissiale@pspepr.fr)

Quelques événements à CHEYSSIEU

Notre église étant placée sous la protection de la Vierge Marie, nous l'avons fêtée lors des messes du 14 août et du 8 décembre .

Samedi 3 juin, le groupe GOSPEL PASSION est venu faire vibrer notre église de ses chants.

L'assemblée a été « en-chantée » et a pu participer avec entrain avec le chœur

Le dynamisme de Laure, du chœur et des musiciens nous ont fait vivre une soirée à renouveler.

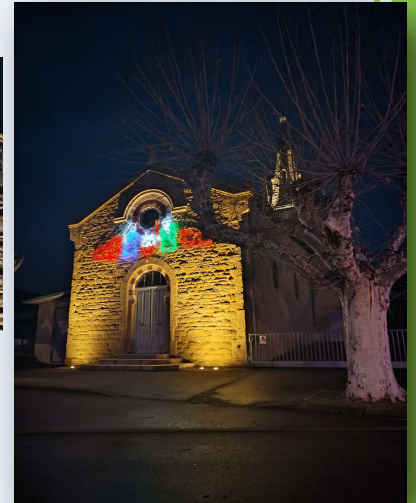
Cette année nous avons accompagné pour leurs funérailles :

Maryse CHOSSON , Marie-Noëlle CLAUZIER, Marcel Genin, Jeanine GROLEAT, Carmen RAULIN

Nous avons aussi eu la joie d'accueillir Eléa pour son baptême, Cassandra et Florent pour leur mariage.

**LA MESURE DE L'AMOUR , C'EST D'AIMER SANS MESURE** St Augustin

Belle et heureuse année 2024



## Périscolaire

L'accueil de l'enfant sur les différents temps périscolaires est un sujet important au sein de notre commune. Le service à table, deux rotations, un temps de pause de 1h30, l'augmentation constante de l'effectif (75 % à 80 % des enfants inscrits à l'école déjeune au restaurant scolaire) et les insuffisances relevées, nous ont conduit à une nouvelle réflexion.



Vous avez sans doute remarqué l'extension du restaurant scolaire. Cet espace de 80m<sup>2</sup>, entièrement dédié aux enfants de PS/MS et GS/CP, permet aux enfants de prendre le temps de déjeuner, sans avoir à se presser pour un second service.

Cela permet un meilleur accompagnement pour l'apprentissage de l'autonomie et la découverte du goût.

Dans la même période, dans des locaux rénovés (ouvrants avec pose de brise soleil à lames orientables, éclairage Led, panneaux d'insonorisation), nous avons mis en place le self-service pour les plus grands ce qui permet de responsabiliser les enfants, de rendre le personnel plus disponible dans son rôle d'éducateur et d'encadrant et de fluidifier le temps du déjeuner dans un restaurant plus calme.

Si le travail de l'autonomie est important sur cette tranche d'âge, nous avons fait le choix de travailler également avec les enfants à la réduction du gaspillage alimentaire (tri-sélectif, compostage).

Cette réalisation a nécessité l'achat de mobilier neuf (self, table de dessert pour le tri, renouvellement de l'ensemble des tables et chaises avec une protection anti-bruit)

La restauration municipale est aujourd'hui à la croisée de nombreux enjeux de l'action publique, et d'exigences accrues de la part des usagers et des familles : les questions de protection de l'environnement, de santé, de qualité des aliments, d'éducation et de socialité doivent être intégrés dans la détermination de l'offre de restauration. Ainsi, la loi Egalim d'octobre 2018 a modifié la réglementation des services de restauration scolaire, en imposant à partir de 2022, 50 % de produits dits de qualité dont 20 % de bio, un plan de diversification des protéines, un menu végétarien au moins une fois par semaine.



Pour intégrer ces enjeux en prenant au mieux en compte les besoins des usagers, le conseil municipal a passé une convention avec l'entreprise CALITEO.

Cette convention permet également d'accompagner les agents dans un processus de formation : HACCP, hygiène et sécurité alimentaire.

Les trames de menus sont établies par une diététicienne, à partir d'un plan alimentaire équilibré.

La mise en œuvre (commandes des matières 1ere, gestion du stock, préparation et présentation des repas) relève de la mission de l'agent de restauration.

L'augmentation du prix de l'énergie, des produits d'entretien, des denrées alimentaires, les revalorisations salariales imposées aux collectivités sans concertation et sans compensation nous ont amenés à repenser le prix des repas.

L'augmentation de tarif (3.50€ à 3.60€) a été voté, par le conseil municipal en mars dernier pour une application en septembre.

Pour rappel, la somme de 3.60€ correspond au repas et à un temps d'encadrement de 1h35 ! La question d'une facturation séparée reste posée. Le tarif a été communiqué par le Centre Social Oviv lors des inscriptions et dès la rentrée scolaire, Mmes Rozelier et Souchon (mairie de Cheyssieu, Centre Social Oviv) étaient présentes aux réunions de classe pour présenter le périscolaire.

Nous avons fait le choix de poursuivre le partenariat avec nos fournisseurs locaux concernant le boulanger, le boucher/charcutier ainsi que le primeur. Cependant, local ne signifie pas uniquement acheter dans la commune comme le précise la loi Climat et Résilience, il nous appartient de nous adapter.



## Sou des écoles

"Sous le signe de l'action et de la bonne humeur, le Sou des Écoles déploie ses ailes (et ses tirelires) pour une année pleine de projets palpitants !

Avec un nouveau bureau plus que motivé, nous avons décidé d'insuffler un vent de dynamisme dans le village.

Au menu cette année :

- ◇ Une classe verte où nos chers bambins vont explorer la nature (et apprendre à reconnaître le cri énigmatique du hérisson),
- ◇ Des balades à vélo qui feront pédaler l'enthousiasme de toute la famille,
- ◇ Du basket qui aura fait sauter de joie petits et grands (et les ballons aussi, bien sûr).

Mais ce n'est pas tout ! Notre agenda déborde d'animations festives, avec une grande tombola, la chasse aux œufs de Pâques toujours plus chocolatée, le Festivert, un festival nature qui saura enchanter petits et grands, et bien sûr, la kermesse de fin d'année qui clôturera nos aventures avec un grand feu d'artifice (métaphorique, mais tout aussi spectaculaire).

Avec notre nouveau bureau, nous avons pour ambition de créer une synergie décoiffante dans le village.

Nous voulons tisser des liens plus forts que les nœuds des lacets de nos chaussures de sport en cette année olympique, collaborer avec d'autres associations et tout cela, bien sûr, en gardant notre objectif principal :

**Financer un maximum de folies pour que les familles gardent leur portefeuille en pleine forme.**

**Préparez-vous à une année scolaire pétillante, pleine de rires, de découvertes et d'événements magiques !  
À vos marques, prêts, partez dans cette aventure joyeuse ! "**



## Solidarité avec nos aînés

Comme chaque année, avant les fêtes, la commune offre un colis à nos aînés.

Cette année, 51 colis ont été distribués aux personnes de plus de 77 ans.

Ces colis sont confectionnés essentiellement de produits élaborés sur la commune de Cheyssieu.

Accompagnées par Béatrice et Annie, nous remercions chaleureusement Gisèle, Hélène, Josette et Marie Noëlle qui nous ont aidé dans la réalisation et la distribution des colis.

Bonne année 2024 à tous nos aînés.



## CHEZ « LA SteFF »



Un lieu de rencontres, de partages et de convivialité ?

Bienvenus chez « La SteFF » !!!!!

Stéphanie vous accueille du Lundi au Dimanche de 6h à 23h, dans un tout nouveau cadre rénové Type « factory » au sein du village.

Elle vous proposera des planches découvertes (charcuteries, fromages, verrines) avec des produits locaux et de saison autour d'un verre de vin ou d'un apéritif au quotidien, ou lors d'évènements et d'animations comme matinée huîtres, soirée beaujolais...

Envie de vous restaurer ? La SteFF vous propose également des plats sur place ou à emporter, également avec des produits de saison, cuisinés par une cuisinière professionnelle (3 plats et 3 desserts différents hebdomadaires au choix).

Vous y retrouverez d'autres services comme le dépôt de pains, le Dauphiné et la Française des Jeux.

L'affluence est au rendez-vous dans ce bar de village où atmosphère, ambiance et bonne humeur sont regroupées pour vous faire passer un bon moment.

Matinées et soirées viendront dynamiser ce lieu de rencontre au cœur du village selon la saisonnalité et/ou évènements spécifiques.

### Crédit photos : Le Quand-Quand

Au printemps, La SteFF pourra également vous accueillir sur la terrasse autour d'autres animations plus estivales.

Au plaisir de vous retrouver bientôt !!!!!



## Illuminations 2023

Un groupe de bénévoles a accompagné quelques élus pour l'installation des décors lumineux le samedi 2 décembre au matin. Au préalable, Jacky Rousset, Michel Méchaud, Paul Celard, Daniel Travel et Lionel Grenouiller avaient pendant plusieurs matinées, contrôlé et réparé les décors défectueux qui avaient été construits depuis plusieurs années.

Le vendredi 8 décembre, la municipalité a accompagné les associations du village et les bénévoles pour organiser une animation conviviale qui a réuni toute la soirée de très nombreuses familles avec leurs enfants.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont bravé le mauvais temps pour organiser cette belle manifestation.



## Téléalarme

Le service téléalarme est un service d'assistance et de secours pour toutes les personnes dont l'autonomie est fragilisée par le handicap, la maladie ou l'isolement.

Sur la commune, 16 personnes en bénéficient actuellement.

Ce service permet le maintien à domicile des personnes seules ou en couple.

Il fonctionne de façon permanente 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, grâce à un centre d'écoute.

Une simple pression sur le médaillon (tour de cou ou bracelet) déclenche un appel d'urgence.

Le bénéficiaire est alors mis en relation avec une personne, qui, selon la gravité de la situation, envoie les pompiers ou prévient l'entourage familial.

Afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil, une vérification est pratiquée de façon automatique chaque semaine.

## Le loup à Cheyssieu ?

Le dimanche 16 avril, le loup a été aperçu à Cheyssieu en pleine journée et dans la nuit du lundi au mardi, des brebis ont été attaquées dans la plaine des Meuilles.

Quatre brebis ont été tuées et quatre autres agonisaient : C'est le triste constat qui a été fait le mardi 18 avril au matin par l'éleveur retraité.

Les gendarmes, le vétérinaire de Pélussin et les représentants de l'OFB (Office Français de la Biodiversité) ont constaté que les morsures présentes sur les brebis sont sans nul doute l'acte d'un loup. Une autre attaque sur la commune de Vernioz avait eu lieu sur une chèvre naine, quelques jours auparavant. Un piège photographique installé a bien confirmé la présence de ce loup.

En Isère, la préfecture dénombre 22 meutes dont 8 sont interdépartementales.

375 attaques en 2022 ont été déclarées. Plus de 1000 animaux ont été tués par des loups.

Pour faire face à ces attaques, la préfecture de l'Isère missionne des louvetiers.



Ils sont 29 en Isère soit **l'une des plus grandes compagnies de France**. Ces bénévoles mènent des opérations de tirs de défense chez les éleveurs les plus touchés. En tout **16 loups ont été tués** en 2022 en Isère.



## NOS AGRICULTEURS ONT DES PROJETS

Fédération Départementale  
des Chasseurs de l'Isère



### Une plantation de haie arbustive pour la biodiversité

Maxime Couturier est installé comme jeune agriculteur depuis février 2022 en Suzon. Son entreprise : « l'agriculteur du Suzon » cultive en production bio, des plantes aromatiques et médicinales qu'elle transforme en infusions, gelées et sirops pour une commercialisation locale. Elle est labellisée en marque IS HERE. Retour sur un chantier de plantation réalisé durant l'hiver 2022-2023 réalisée et financée par la fédération de chasse de l'Isère! C'est grâce à notre ACCA Diane de Louze que ce chantier a pu voir le jour... 398 m linéaire soit 796 arbres et arbustes ont été plantés. Cette haie champêtre diversifiée accompagnera l'agriculteur pour les années à venir. Elle permettra d'enrichir son environnement en insectes pollinisateurs, le protéger du vent et protégera ses cultures plus généralement.

C'est donc 171m de haie buissonnante avec des essences variées qui a été plantée. Aubépine, Charmille, Pommier sauvage, Prunellier, Noisetier, Sureau noir, Troène des bois, Viorne obier et Cornouille mâle composent cette haie pour apporter une diversité de nourriture pour la faune mais aussi pour avoir une disponibilité en nourriture sur une plus longue période.

Une haie de 227m complète ce chantier avec la présence d'arbre de haut jet comme le sorbier des oiseleurs et l'érable champêtre ajoutés à la liste d'essence précédemment citée pour avoir un aspect brise vent plus important.



Cette plantation a été encadrée par la Fédération de chasse de l'Isère et financée grâce à des fonds de la Région Auvergne Rhône Alpes au travers des fiches pluriannuelles d'objectifs. Un paillage biodégradable a été déposé pour garder humidité du sol. Des protections sont venues finaliser cette plantation pour limiter la destruction de la haie par la faune qui était très présente et venait consommer les jeunes pousses (présence importante de chevreuils).

Après un an de plantation et grâce aux regards soignés que l'agriculteur porte à sa haie, la reprise de cette plantation est une réussite avec moins de 20% de perte sur l'ensemble de la longueur ! Encore un peu de patience et quelques années pour avoir un aspect visuel plus que satisfaisant ! Une présentation a été faite lors de la semaine de l'environnement de la vallée de la Varèze en avril dernier.

### Un projet agrivoltaïque expérimental à Cheyssieu soutenu par l'Union Européenne

En 2023, des agriculteurs de Cheyssieu ont été choisis pour la conduite d'un projet agrivoltaïque expérimental : **le projet PommePV** de Cheyssieu. Lauréat du programme européen LIFE, le projet agrivoltaïque est en cours de développement sur la commune. Son objectif ? Tester une solution de protection des cultures (pommes) vis-à-vis des aléas climatiques (gel, grêle, fortes chaleurs etc...), avec des panneaux solaires semi-transparents, et de quantifier, le cas échéant, les bienfaits ou faiblesses du dispositif. On parle ici d'agrivoltaïsme.

M. Bonneton a d'ores et déjà indiqué au GT certains points auxquels il est et restera parfaitement attentif, comme :

- La maîtrise du projet par les agriculteurs (par exemple, les pommes seront testées pendant au moins 10 ans et les agriculteurs décideront alors de changer ou pas de culture)
- La réversibilité du projet (conçue pour durer au moins 30ans, la partie « électrique » du projet sera intégralement démonté et le terrain sera remis en l'état initial à l'issue de l'expérimentation)
- L'apport de réponses concrètes et sécurisantes à toute question posée par les citoyens.

#### Ce projet est insufflé et porté par trois acteurs :

- ♦ Les EARL CHAMP DE BIED et GOUBET YVES, agriculteurs de Père en Fils depuis respectivement 6 et 7 générations, les cheyssinois Guillaume GENIN, Yves et Clément GOUBET souhaitent tester cette approche sur une petite surface agricole, afin de conclure sur la pertinence de l'agrivoltaïsme à Cheyssieu, tout en contribuant à la transition énergétique ;
- ♦ La Société BayWa r.e. France SAS (BSAS), issue d'une coopérative agricole aujourd'hui centenaire, en tant que spécialiste des énergies renouvelables et expert en agrivoltaïsme, BayWa r.e. développe le projet agrivoltaïque et apporte la solution technologique d'ombrières semi-transparentes.
- ♦ La Commission Européenne, qui juge que les phénomènes climatiques extrêmes mettent en danger la sécurité alimentaire de l'UE et qu'il est urgent d'agir, a donc choisi de financer en partie ce projet en échange d'un suivi poussé des résultats via son programme LIFE.



## Informations pratiques

### SECRETARIAT DE MAIRIE :

Les horaires d'ouverture de la mairie sont les suivants :

**Lundi : 16H – 19H**

**Mardi : 16H – 18H**

**Mercredi : 10H – 11H30**

**Jeudi : 16H – 19H**

**Vendredi : 9H30 – 11H30**

Permanences de Monsieur le Maire sur rendez-vous auprès du secrétariat de mairie : **04 74 84 92 07**

Ou [mairie.cheyssieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.cheyssieu@wanadoo.fr)



### LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION

La salle d'animation est mise à disposition gratuitement pour les associations locales. Les réservations sont accordées uniquement aux personnes domiciliées sur la commune.

Montants fixés :

200€ du 1er mai au 31 octobre

300 € du 1er novembre au 30 avril

**Pièces à fournir obligatoirement :**

Justificatif de domicile

Attestation de responsabilité civile

Copie signée du contrat de location

Chèque de caution de 400 € + chèque du montant de la location



## DECHETTERIE

### AMIANTE :

Une campagne exceptionnelle de collecte d'amiante-ciment gratuite aura lieu à la déchèterie de Sablons le samedi 5 et le samedi 12 octobre 2024 SUR INSCRIPTION PRÉALABLE. Elle est limitée à 1 seul dépôt par foyer soit 15 plaques d'amiante au maximum.

S'inscrire auprès de la Communauté de Communes (9 rue du 19 mars 1962 – 38556 Saint-Maurice-l'Exil) pour obtenir une autorisation de dépôt ainsi qu'un big bag. Il est conseillé d'appeler le service environnement avant de se déplacer pour l'inscription au **04 74 29 31 15**.

### Sur notre commune nous pouvons accéder aux déchèteries suivantes les plus proches :

- Ville-sous-Anjou
- Saint-Clair-du-Rhône (Varambon)

### Horaires d'ouverture

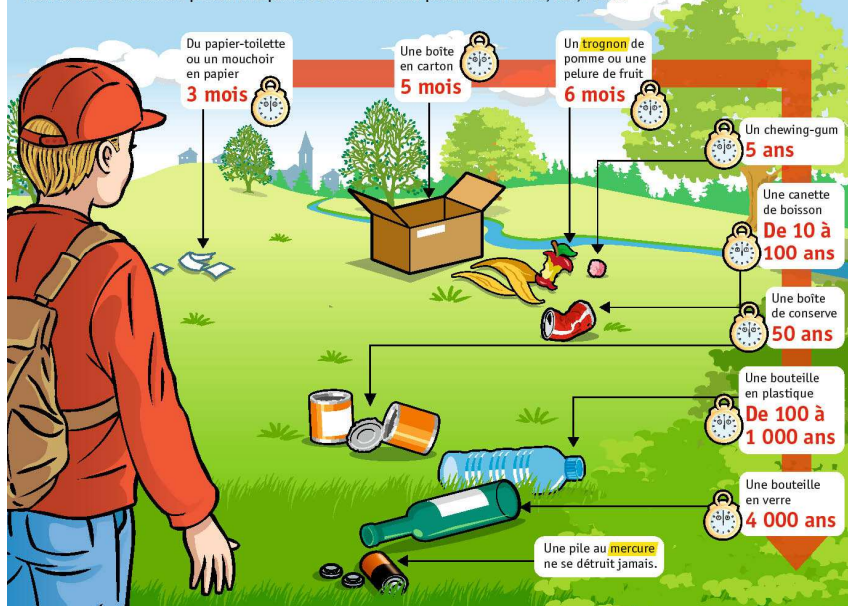
- Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- *Dimanche et jours fériés : fermé*  
*Ces horaires sont valables toute l'année.*

**IMPORTANT :** se munir d'un justificatif de domicile de moins de 1 an pour l'accès à la déchèterie. En cas d'oubli, l'accès pourra être refusé.

### La durée de vie des déchets

Tous les objets abandonnés dans la nature mettent beaucoup de temps pour **se biodégrader**. Voici la durée maximum pendant laquelle certains déchets polluent la nature, l'air, l'eau...



**Il est interdit de se débarrasser de ses déchets sur la voie publique ou dans la nature. La sanction encourue va jusqu'à 1500 € d'amende avec confiscation du véhicule.**

## Lutte contre le frelon Asiatique

Arrivé en Isère en 2015, le frelon asiatique est un dangereux prédateur, pour les abeilles notamment. En effet, la population d'un seul nid en consomme plusieurs kilos par an ! Au printemps, la fondatrice construit un nid primaire, de la taille d'un melon. Ce nid est ensuite délaissé par la colonie de frelons qui va construire un nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 à 15 m de hauteur. Ce nid, beaucoup plus volumineux que le nid primaire, peut atteindre parfois jusqu'à 1 mètre de haut ! La Communauté de communes EBER s'engage auprès de [GDS Isère \(Groupement de Défense Sanitaire apicole\)](#) et du Département pour lutter contre ce fléau et participer à la destruction des nids. En 2022, ce sont près de 1000 nids qui ont été détruits en Isère. Si vous découvrez l'un de ces deux nids, signalez sa présence et envoyez une photo en [mairie](#). La photo permettra à GDS de bien identifier qu'il s'agit d'un nid de frelons avant d'intervenir. Si c'est le cas, un désinsectiseur sera dépêché pour le détruire, à la charge financière du Département et de la Communauté de communes (sous réserve des fonds disponibles).

### LE SAVEZ VOUS ?

**Si vous avez observé en 2023 des frelons asiatiques proche de chez vous sans repérer de nid, dès le mois de février, installer des pièges (type pièges à guêpes vendus dans les jardineries). Cela permettra de capturer les reines avant la création des nids...**



## Semaine de l'environnement 2023

Comme depuis 11 ANS, le centre social OVIV a organisé avec les 7 communes de la vallée de la Varèze la semaine de l'environnement du 3 au 8 avril.

L'occasion de sensibiliser les habitants à l'environnement en proposant des soirées thématiques. Le samedi 8 avril, toutes les communes ont organisé une « matinée village propre » afin de ramasser les déchets en bordure de voiries et chemins. Sur Cheyssieu, nous étions une vingtaine de participants et quelques enfants afin de faire ce nettoyage de printemps.



Le mardi 4 avril, une soirée a été organisée sur Auberives concernant les nouvelles règles de tri sélectif. Une vingtaine de personnes ont participé à cet échange organisé avec les ambassadrices du tri de la communauté de communes EBER.

### **A savoir :**

A ce jour, **62 kg d'emballages** sont triés par habitants sur 306 kg de déchets produits. L'objectif est d'augmenter de 6 kg/habitant. Une présentation a été faite sur le parcours des déchets de tri depuis la maison jusqu'au centre de conditionnement à Portes les Valence : Société Métropolis

La société reçoit en moyenne 9 semi-remorque par jour de 15T. 2 équipes de 12 personnes se relaient pour finaliser le tri derrière l'action des robots. Une fois triés, les déchets sont compactés et envoyés dans des usines de recyclage en France.

Un rappel a été fait sur les nouvelles consignes de tri pour les emballages :

Un emballage est un contenant permettant, la présentation, le transport ou la conservation des produits alimentaires ou d'hygiène.

Tous ces emballages sont désormais recyclés. **Un conseil : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

Une explication a été donnée sur les financements des déchets au niveau du territoire EBER :

Taxe enlèvement des ordures ménagères TEOM sur l'ouest du Territoire tient compte de la valeur locative des logements.

Redevance incitative RI sur secteur EST, tient compte du nombre de personnes dans le foyer. Une harmonisation est prévue à terme.

Les coûts de traitement et de gestion ont augmenté ; au-delà des coûts de transport, les coûts d'incinération pour les ordures ménagères ont augmenté de 28€/T, les taxes d'activités polluantes +5€/T.

A ce jour, 70% des emballages sont recyclés en France.

La politique soutenue par l'Europe et La France sont les 3 R : Réduire, Réemployer, Recycler

Il y a encore 35% de déchets triables dans les ordures ménagères

Alors, tous responsables pour préserver notre territoire .....



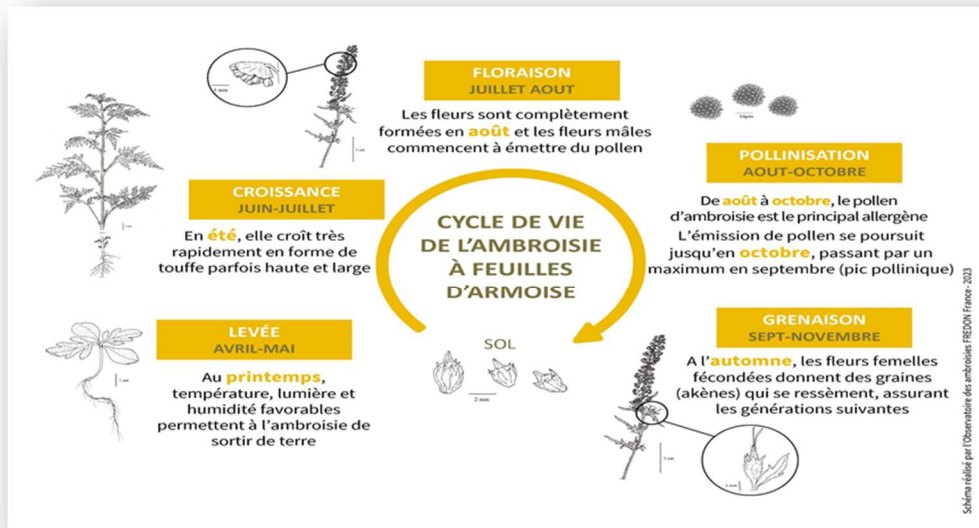
## Lutte contre l'ambroisie

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen, émis en fin d'été, est fortement allergisant. Agir contre son expansion requiert l'implication de tous. Entre Bièvre et Rhône participe à la lutte contre la propagation de cette plante, en lien avec le réseau de référents ambroisie des communes et la Chambre d'Agriculture de l'Isère. Un capteur de pollens a été installé sur la commune de Beaurepaire, en complément de celui déjà installé sur la commune de Roussillon, pour mesurer en continu les pollens d'ambroisie, aider à en localiser l'origine et prévoir le risque d'allergie au jour le jour.

Que faire lorsque vous apercevez un plant d'ambroisie ?

Chez vous : vous devez arracher les plants avant la floraison.

Hors de votre propriété : si les plants sont peu nombreux, vous pouvez les arracher. S'ils sont nombreux, vous devez les signaler après du référent ambroisie de votre commune (en mairie)



## ISERE BIO DECHETS : nouvelle unité innovante sur le site de Méthavarèze

Le site de Méthavarèze a investi depuis mai 2023 dans un déconditionneur afin de traiter les biodéchets et les utiliser dans l'unité de méthanisation.

Une unité unique en Isère !!!!

Cette unité permet de séparer mécaniquement les produits organiques de leurs emballages pour leur donner une seconde vie.

Une fois le process accompli, le mélange est hygiénisé (pasteurisé) pour éviter tous risques sanitaires, avant d'être revalorisé en biogaz via l'unité de méthanisation.

Il s'agit d'utiliser des déchets qui proviennent d'usines agro-alimentaires de la région.

Ces produits sont des refus d'utilisation pour la vente au « grand public » : soit par ce qu'ils présentent des risques sanitaires, soit par ce qu'ils sont en limite de consommation. Il s'agit de sodas, produits laitiers transformés, plats cuisinés ou boîtes de conserves.

Ce processus permet de valoriser jusqu'à 85% des biodéchets, les 15% restant sont les emballages qui eux sont soit recyclés, soit incinérés.

Jusque-là, ces biodéchets étaient incinérés sans optimisation.

A ce jour 17000 tonnes sont prévues d'être traités. L'investissement de 1,5 millions d'Euros prévoit de traiter les biodéchets des usines agro-alimentaires et des collectivités de la proche région.

Pour rappel la SAS Méthavarèze produit et injecte sur le réseau de gaz 200 m3/heure de biogaz.

Cette production permet d'alimenter l'équivalent de 600 foyers ou de faire rouler 80 bus au gaz.

Une inauguration et une journée portes ouvertes a eu lieu sur le week-end du 16 et 17 septembre dernier.



## Le Centre Social



Plus d'infos sur [www.cs-oviv.fr](http://www.cs-oviv.fr)

### Secteur Familles



#### Sortie pour Tous

Dans le cadre du dispositif Vacances Solidaires collectives de la CAF, une sortie a pu être réalisée, à la caserne des pompiers de Vienne et ensuite visite de la ville de Vienne en petit train avec 40 personnes présentes. Cette année un séjour a été travaillé avec les habitants et 31 personnes (16 adultes et 15 enfants) ont pu partir du 23 au 25 juin au camping à Imbours en Ardèche. Des moments de partage entre les familles aussi bien sur les activités que sur les tâches de la vie quotidienne.



#### 60 ans et +

Dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère, les habitants âgés de 60 ans et plus ont pu faire différentes sorties.

Sur l'année 2023, 5 thés dansants ont eu lieu à la salle polyvalente du Gontard et un à Cour et Buis au mois de décembre avec le goûter de Noël offert.

Ils ont pu également participer aux ateliers culinaires animés par Florent GUTHON, qui a pu apporter aux habitants des techniques culinaires et cuisiner de nouvelles recettes.

Durant les vacances, la rando Yoga était au rendez-vous en itinérance, une randonnée de 2 heures avec plusieurs pauses pour travailler sur la respiration et d'autres d'exercices.

Des ateliers sur la prévention des chutes ont démarré en septembre, les habitants s'inscrivent pour 10 séances.



Nouveauté sur cette année "Les rendez-vous chauffe citron" qui ont pu se dérouler pour stimuler la curiosité et maintenir la mémoire. *Les séances sont animées par des bénévoles.*

Les journées part'Age ont repris également au mois de mars où les habitants peuvent venir le temps du repas puis continuer la journée autour d'une activité (jeux de société, poterie, pétanque...)

Contact : Magaly Germain - Référente famille / [famille@cs-oviv.fr](mailto:famille@cs-oviv.fr) / 06 02 55 84 71



### La Lud'OVIV - Ludothèque itinérante du centre social OVIV

#### Une ludothèque près de chez vous...

En alternance et en itinérance dans les 7 communes de la vallée de la Varèze, la Lud'OVIV propose des espaces aménagés, ouverts à tous sans limite d'âge, afin de partager un moment de plaisir autour du jeu :

- des jeux à découvrir, manipuler...
- des jeux pour bouger
- des jeux pour construire
- des jeux pour imiter, mettre en scène, imaginer
- des jeux pour réfléchir, observer, coopérer... apprendre et bien entendu rigoler !

Elle se déploie sous forme de journée jeux pour tous, soirée jeux de société, rendez-vous thématique, s'invite durant les temps scolaires et périscolaires pour créer une dynamique locale autour du jeu. La Lud'OVIV c'est du temps de jeu sur place et aussi du prêt de jeu pour prolonger le plaisir chez vous.



Contact : Joëlle Giraud - Ludothécaire  
[ludotheque@cs-oviv.fr](mailto:ludotheque@cs-oviv.fr) / 06 45 34 83 73

## La jeunesse:

Tout au long de l'année, les jeunes travaillent autour de projets accompagnés. Juillet 2023, ils ont pu partir à Vic la Gardiole en ayant construit leur séjour (recherche d'informations, de réservation, d'activités...) mais aussi en recherchant des financements ( demande de subvention, des actions d'autofinancement).

### Le secteur est aussi ouvert :

-les mercredis en après midi libre: les effectifs ne cessent d'augmenter, montrant l'implication des jeunes dans la réalisation de leur projet.

Pour l'année à venir les jeunes veulent aller découvrir le Mont Blanc et les activités spécifiques montagnards

-Certains vendredis soirs sur proposition d'activité comme soirée pyjama karaoké, soirée indienne, soirée franco italienne, ...

-Sur les périodes de vacances selon un planning établi.

## Le secteur jeunesse est un lieu de rencontre, de découverte et de participation.

Enfin, ce secteur travaille avec les autres centres sociaux pour des propositions d'activités ou des projets plus ambitieux. Cette année, les animateurs ont travaillé autour de la mobilité en accompagnant les jeunes dans différentes villes dans le but d'utiliser les différents transports en commun.

Des rencontres autour « d'un goûter presque parfait » ont permis au 3 centres sociaux (OVIV, Fil de l'Ambre et les 4 vents) de se tester en cuisine et d'échanger sur des recettes culinaires.



## Les ateliers massages bébés, parenthèse de bien-être

Encadrés par des professionnels de la petite enfance, les massages bébés sont des moments privilégiés de détente et de tendresse entre le parent et son bébé, de la naissance à 9 mois. Une adhésion familiale de 10€ est demandée et les ateliers sont gratuits.

-Tous les vendredis à 9h30 au centre social à Vernioz et le 2ème samedi du mois.

Des ateliers de portage sont également proposés le 2ème samedi du mois sur inscription.



## Centres de loisirs enfance

Les 2 centres de loisirs ont fonctionné sur toutes les périodes de vacances et mercredis, des temps forts ont marqué cette année avec le carnaval : les enfants ont été accueillis à Cheyssieu pour faire le traditionnel défilé et une animation autour des châteaux gonflables.

Deux semaines pâques and sport sur les vacances d'Avril. Les enfants ont pu tester différents sports et réaliser une chasse à l'œuf.



Deux mois autour de la découverte de différents animaux. Les enfants ont pu visiter des parcs animaliers, des aquariums, et faire des animations avec nos amis animaliers. Les enfants ont aussi pu participer au festival des nuits de Montseveroux en accueillant les danseurs sur les centres de loisirs. Et enfin des découvertes théâtrales avec la compagnie les z'azous. Sans oublier notre journée Halloween.



Cette année des séjours ont été proposés pour les 3-5 ans et 6-10 ans. Sur le camping de Condrieu les enfants ont pu monter leur tente, préparer leur repas mais aussi vivre un temps de vacances autrement. Des propositions d'animation ont complété le plaisir de ce séjour.

## La Passerelle

Après plusieurs tests, la passerelle se fixe sur Vernioz pour accueillir les enfants de CM2. Ainsi ces derniers ont des propositions d'activités plus appropriées à leur âge. Des rencontres avec le secteur jeunesse sont souvent organisées dans le but de connaître ce nouveau fonctionnement, aller voir les animateurs jeunesse.



Les enfants sont de plus en plus nombreux à y participer. Un séjour leur a été proposé sur Condrieu. Ils ont pu participer à la vie en collectivité autour d'activités diverses et variées.



## AKOF TOGO



Bonjour chers parents,  
 Nous, enseignants, élèves et parents d'élèves de l'EPF KAMBOUA venons d'être informés par monsieur PATRICE aujourd'hui même que AKOF-TOGO nous prend en charge jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Nous passons par ce canal vous dire merci. Ce merci vient directement au fond de nos cœurs. Nous prions le Bon Dieu pour qu'il nous garde aussi longtemps que possible afin de nous venir toujours en aide.

Le Directeur  
 BADIOA Akila

Signé  
 Les élèves  
 AWIDE Rodolphe  
 PASSIKE Fyabalo  
 KAMANA Anastasie  
 KOKOI Fyabalo

## ASSOCIATION ESPOIR - ISERE CONTRE LE CANCER - Antenne de ROUSSILLON

A l'aube de ses 45 ans, Espoir Isère contre le Cancer se souvient !

C'était en 1978, la lutte contre le cancer n'était pas suffisamment implantée dans l'Isère. Aussi, à l'initiative de l'épouse du préfet à l'époque, une équipe s'est formée ayant pour objectifs : aider les médecins oncologues et les chercheurs à progresser dans cette

A ce jour, l'Antenne de Roussillon est toujours active et poursuit ses diverses actions :

- Du 8 au 12 décembre 2022, tenue d'un stand au Marché de Noël de Roussillon.
- Le 14 mai 2023 : 25<sup>ème</sup> marche de l'Espoir à Chanas. Malgré un temps maussade, 270 fidèles marcheurs étaient au rendez-vous, répartis sur 4 parcours différents.
- Plusieurs ventes de brioches aux magasins U de Saint Sorlin-en-Valloire et du Péage, à Saint Maurice l'Exil et à l'hôpital de Vienne ont eu lieu.
- Le 29 octobre, concert de chansons françaises à La Passerelle à Bougé-Chambalud.
- Participation à Mars Bleu et Octobre Rose à l'hôpital de Vienne avec présentation et informations sur le dépistage des divers cancers.

Cette année, nous avons financé, pour le CH L. Hussel de Vienne, l'achat de matériel pour le service Pneumologie ainsi que l'intervention de Madame Le Fur, réflexologue, pour le confort et le bien-être des malades. Nous poursuivons aussi le financement de soins socio-esthétiques assurés par Madame Janin, au service Oncologie. Et toujours l'aide à la Recherche à Grenoble.

**Nous remercions tous nos sponsors et donateurs.**

lutte ainsi que leur financer l'achat de matériels de prévention.

### OPERATION BRIOCHES

**prévue en octobre 2024 sur la commune de Cheyssieu ainsi que sur tout le Pays Roussillonnais.**

**Prochaine MARCHÉ ESPOIR :**

**Le dimanche 12 mai 2024 à AGNIN**

**Contact :**

Mme RICHARD Jocelyne - 06 15 65 43 08

Mme VEUILLON Nicole - 06 88 01 60 22

## VIVADIMI

**Bientôt 15 ans que VIVADIMI a été créée. Patience et persévérance ! On y arrive !**

Promis, le printemps prochain, les travaux démarrent après les dernières études d'ingénierie.

Depuis 2018, après tous les événements survenus le coût du projet a évolué de +26%.

Depuis 2009, nous avons tissés des liens avec des partenaires privés (particuliers et entreprises) et publics qui vont nous permettre d'atteindre nos objectifs.

Le rapprochement avec l'UNAFTC garantira la pérennité du hameau. Le projet a fortement séduit aussi le Conseil Départemental qui nous a octroyé au printemps dernier une grosse subvention couvrant le quart des frais de construction et d'aménagements novateurs.

C'est dire l'intérêt et la confiance que nous accorde nos élus et les services du département. C'est forcément la garantie que d'autres engagements et partenariats vont suivre.

Le handicap et la perte d'autonomie sont, une des priorité importantes du CD38.

De fait, VIVADIMI a d'ores et déjà, signé une convention d'Aide à la Vie Partagée (AVP) en lien avec la CNSA qui accompagne la gestion dans les habitats inclusifs.

La pérennité de nos actions ne peut également se garantir que par l'implication des adhérents et bénévoles de notre association.

Vous invite à voir  
 Accompagnée par  
 isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr  
 cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie  
 Economie collaborative Circuit court Vivre Bien Conseils  
 BIEVRE RHONE  
 MAPPIM MANAGEMENT PARTICIPATIF DE PROJETS IMMOBILIERS  
 UNAFTC  
 La Vie du bon côté  
 Lancement des travaux dans les prochaines semaines  
 Le hameau handicap La Vie du bon côté à Cheyssieu a besoin de votre soutien !

**Devenez membre de l'association :**

<https://www.vivadimi.org/>

<https://www.facebook.com/vivadimi>

<https://www.instagram.com/vivadimiasso/>

[contact@vivadimi.org](mailto:contact@vivadimi.org)

## FIT VAREZE



Le club de gymnastique d'Auberives et Cheyssieu a changé de nom.

L'assemblée générale a eu ce lieu le 25 septembre 2023 à la salle du stade de Cheyssieu.

70% des adhérents étaient présents, ce qui montre l'attachement de nos participants à notre association.

Notre effectif stagne depuis la période Covid et nous n'avons pas encore retrouvé notre vitesse de croisière. Grâce à notre campagne de publicité, la moyenne d'âge de nos adhérents rajeunie. Les deux cours toniques du soir attirent plus de jeunes. Si vous voulez nous rejoindre avec nos jeunes animateurs : Marine et Yann, venez faire un essai gratuitement.

Chaque cours dure une heure. L'inscription est de 130€ la saison, quel que soit le nombre de cours suivi. En cours d'année, un tarif au prorata est possible.



- Lundi : gymnastique douce à 9h30 à Cheyssieu au stade avec Marine
- Lundi : STEP à 18h30 au FAR d'Auberives sur Varèze avec Jacqueline
- Mercredi : renforcement musculaire à 18h50 au FAR d'Auberives avec Yann
- Vendredi : gym tonique adaptée à 9h30 à Cheyssieu au stade avec Marine

Pour la saison 2022/2023, nous avons participé au 8 décembre à Cheyssieu.

Notre vente de portion de paëlla du 22 mai 2023 fut une belle réussite. Cette manifestation nous permet de maintenir notre tarif d'adhésion, les cours durant les vacances et un bilan financier à l'équilibre.

Nous avons également contribué à La fête de la musique à Auberives du vendredi 23 juin 2023 qui a eu beaucoup de succès.

Nous sommes à la recherche d'une animatrice ou d'un animateur en STEP. Si vous êtes intéressés, laissez vos coordonnées aux mairies d'Auberives sur Varèze ou Cheyssieu.

**Renseignements :**  
**07-50-25-02-31**



## Amicale Boules Assieu Cheyssieu (ABAC)

Notre Amicale Boules a été bien représentée cette année sur le plan sportif avec une forte représentation dans les différents concours du secteur et une équipe qualifiée pour les championnats de France. Aujourd'hui nous sommes environ 80 adhérents licenciés et sociétaires à pratiquer ce sport boule, avec des entraînements en alternance sur Cheyssieu et Assieu, suivi de nos concours officiels qui avec satisfaction ont affichés complets. Un stage d'initiation et perfectionnement a été organisé sur notre site par un éducateur du comité sur quatre journées avec grand succès.

Nous attachons beaucoup d'importance sur le côté convivial de cette pratique avec l'organisation de rencontre entre sociétaires, et cette année avec un déplacement à VEDENE organisé de main de maître par notre secrétaire marc GONDRE, où boule et visite de la région on fait bon ménage, dans la bonne humeur.

Nous remercions tous nos sociétaires pour leur participation à toutes les tâches nécessaires pour l'entretien de nos stades, et de leurs présences à nos concours.

Un petit mot aussi pour toutes nos dames qui participent sur les jeux et bien sûr avec leur don culinaire que nous avons pu apprécier.

Bienvenue à notre Amicale

Amitiés

Jacques MAURAS / Alain REY. Le Bureau





# Vie associative



## ACCA Diane de Louze

Pour cette saison 2023/2024, nous comptons 43 adhérents (3 de plus que la saison précédente).

Le décès prématuré de notre collègue Gérard DANIS à marqué notre association ; Gérard à œuvré pendant des années au sein de l'ACCA avec rigueur et dévouement.

Les manifestations de l'année écoulée se sont bien déroulées. Bon résultat obtenu avec le boudin/saucisses/gueuses de janvier.

Notre coup d'essai de brocante en avril à bien fonctionné. Les indicateurs de réussite ont confortés l'association à renouveler cette manifestation en 2024. Coté Ball-trap nous avons constaté que la participation des tireurs était en baisse vu la conjoncture économique, malgré ça bonne satisfaction au final.

*Merci à tous les acteurs de réussite, rendez-vous pour cette nouvelle année !2024*



### Coté chasse

La saison à été conforme aux attentes des chasseurs sur les prélèvements du petit gibier.

La reprise des parcs de pré-lâcher faisandeaux à donné de bons résultats. Avec les normes infligées aux éleveurs dans leurs volières nous avons un gibier dynamique très difficile à prélever. Toujours peu de lièvre sur la commune ; nous veillons à préserver la souche.

Le plan chevreuils attribué par la fédération de l'Isère est réalisé sans problème vu l'effectif croissant. De plus en plus de sangliers qui provoquent des dégâts dans les récoltes.

Les chasseurs sont tenus par la même fédération d'éviter leur prolifération et d'en prélever un maximum. Nous faisons ce que nous pouvons dans les règles de sécurité.

Le loup est présent sur le territoire national . Un propriétaire eu une attaque de moutons au mois d'avril sur notre commune. Soyons vigilants aux animaux isolés ( moutons, chevaux..).

Les chasseurs sont souvent les garants du territoire et le surveillent.

### LE BUREAU

**Président** : Daniel PIZZINATO 06 86 02 26 25 / **Vice-président** : Olivier GAILLARD 06 09 08 05 73

**Trésorier** : Mickaël DUPUIS 07 77 25 91 92 / **Vice-trésorier** : Mathieu ROJAS 06 15 13 03 07

**Secrétaire** : Jacques GAILLARD 06 18 90 15 48 / **Vice-secrétaire** : Cyrille ARNOULT 06 64 00 76 03

**Membres actifs** : Gérard DEMEURE / François GUICHON / Maurice SERVY

## Supporters de St Etienne : Section 95 de Cheyssieu

Associés supporters de l'ASSE : 2023 une année qui se termine bien !

La section 95 des associés supporters de l'ASSE, basée à Cheyssieu, vit toujours bien avec un noyau dur de membres qui ne lâchent rien que ce soit dans la vie de la section ou dans le soutien de leur club de cœur.

Ce début d'année avait pourtant mal commencé car le loto n'a pas pu se tenir, contrairement l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 6 octobre. La traditionnelle matinée moule-frites a bien eu lieu le 11 novembre 2023.

Ce sont presque 120 kg de moules qui ont trouvées preneur cette année.

Le samedi 16 décembre la section renoue avec un déplacement fort attendu, puisque nous serons au Matmut Atlantique à Bordeaux pour soutenir notre équipe fanion.

Notre équipe favorite, après une première partie de championnat très difficile la saison dernière, s'est finalement classée 8ème au championnat de France de Ligue 2. Actuellement dans la première partie de tableau pour la saison 2023-2024 elle compte bien finir dans les 5 premières places ce qui serait signe d'accession au barrage de montée en ligue 1 à minima.



**Allez les Verts.**

Adhésion : 20 €,  
moins de 15 ans : 15 €.

**Contact : [Section95@orange.fr](mailto:Section95@orange.fr)**



### Dernière minute !!!

Nous étions 44 supporters à partir très tôt en bus à 5h ce samedi 16 décembre pour se rendre au stade du Matmut Atlantique à Bordeaux . Après avoir assisté à la rencontre qui s'est soldée sur le score nul et vierge de 0/ 0 , le retour s'est fait dans la nuit pour arriver vers 3h à Chanas . Cette journée s'est déroulée dans une excellente ambiance, conviviale et sympathique. Fatigués mais pas découragés les participants sont prêts à repartir dès l'année prochaine pour soutenir les Verts ....



# Vie associative



## Amicale Sportive Cheyssieu

La saison 2022-2023 s'est soldée pour l'AS Cheyssieu avec un bilan plutôt mitigé sportivement avec la descente en D4 de notre équipe Senior. Cependant, la lumière est venue de notre équipe jeune de la catégorie U15 en entente avec le club de La Sanne qui a été sacrée championne et que nous félicitons !

La nouvelle saison 2023-2024 a débuté en septembre pour les différentes catégories d'âge du club. Pour les U6-U9, nous pouvons compter un effectif de 15 joueurs encadré par 2 jeunes U17 et des parents. Nous sommes fiers de pouvoir intégrer des joueurs U17 afin d'entraîner les plus jeunes !

Nous avons prolongé l'entente avec la Sanne des catégories U11 à U17, les éducateurs réalisent un accompagnement extraordinaire et tout se passe agréablement bien pour nos jeunes joueurs.

En seniors, encore du changement cette année au niveau de l'encadrement et de l'équipe avec des départs et des arrivées. Le groupe a été très rajeuni et c'est de bon augure pour l'avenir du club.

Un petit mot pour nos vétérans qui forment un excellent groupe sur et en-dehors du terrain et qui se retrouvent pour jouer les vendredis soir.

Un bémol est cependant à relever en ce début de saison : le terrain devient de plus en plus compliqué à entretenir et la perte de licenciés en est une conséquence directe. De plus, le nombre de catégories jeunes s'accroît et le manque d'un terrain se fait cruellement ressentir.

Je tenais à féliciter les joueurs de toutes les catégories pour la saison dernière, à remercier les parents qui sont présents dans le respect et dans la bonne ambiance les week-ends au bord de la pelouse. Mais aussi, le club tient à remercier les éducateurs pour leur générosité et leur faculté à transmettre la passion du football aux jeunes.

Un grand merci à nos sponsors qui sont d'un soutien immense pour la gestion quotidienne de la vie du club.



### Composition du bureau :

Président : Novat Kevin  
Vice Président : Novat Christophe  
Trésorier : Damien Pascal-Suisse  
Secrétaire : Alexis Rozier  
Responsable sponsoring : Novat Christophe  
Responsable Buvette : Rinaldi Andy  
Correspondant club : Michael Grenouiller

### Éducateur du club :

U6-U9 : Nathan Joyet, Laurent Perrier, Milan Xillo et Enzo Arnoult

U10-U11 : Michel Vallin, Joan Durand, Thibault Dumais, Gary Paredes, Fabrice Laurent, Mathys Andreo

U13 : Michael Grenouiller et Laurent Cazalet

U15 : Fabien Durand et Eric Bouvier

U17 : Michael Delhomme, Rozelier Hugo, Jorge De Los Muros et Richard Pereira

Senior : Novat Kevin et Michel Eydant

Vétérans : Anthony Pereol et Benoit Bruchon



### Élaboration du plui : le diagnostic du territoire est finalisé

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, lancée le 24 octobre 2022, se poursuit. Le diagnostic a mis en avant les atouts, faiblesses et enjeux du territoire :

#### Caractéristiques du territoire :

- 57% d'espaces agricoles, 28% d'espaces naturels et forestiers, 15% d'espaces urbains artificialisés (dont 60% d'espaces résidentiels, 20% d'espaces économiques, 12% d'infrastructures de transport et 8% d'équipements publics)
- De nombreux risques naturels et technologiques
- Une ressource en eau vulnérable

#### Cadre de vie et environnement :

- Un environnement naturel préservé
- Des paysages diversifiés et de qualité
- Des services, des commerces et des équipements de qualité
- Une richesse patrimoniale

#### Économie

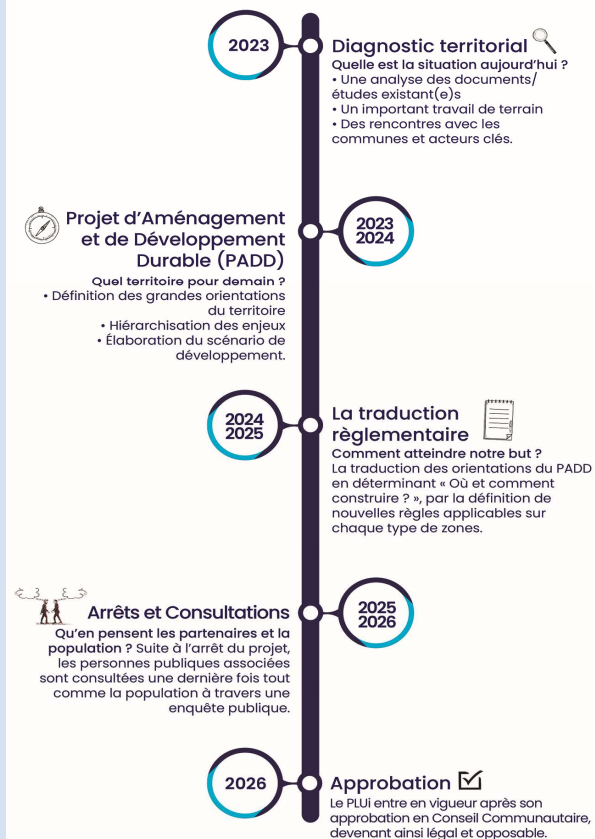
- 22 191 emplois dont la moitié occupé par des actifs résidents à EBER
- +120 emplois par an depuis 2014
- 5 418 établissements économiques dont 30% dans les domaines de l'industrie et la construction
  - 400 exploitations agricoles, perte de 180 exploitations en 10 ans : une agriculture diversifiée, de qualité mais fragile

#### Population, logement et foncier

- 68 386 habitants en 2019 : une croissance démographique qui ralentit
- 31% de couples avec enfant, 29% de ménages d'1 personne
- 32 117 logements : +350 logements / an depuis 2011
- 28 364 résidences principales : 77% de maisons, 70% de propriétaires occupants
- 54 ha de foncier consommé / an depuis 2009 pour l'urbanisation, dont 92% d'espaces agricoles

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) est en cours d'analyse par tous les élus du territoire avant d'être proposé en enquête publique.

Ci-contre le planning d'élaboration du PLUI.



2 réunions publiques sont programmées afin de permettre aux habitants d'échanger sur l'élaboration du PLUI en cours :

**Le 6 février 2024:** 18 H salle culturelle de Clonas sur Varèze

**Le 13 février 2024:** 18 H salle polyvalente de St Barthélemy de Beaurepaire.



## TERRITOIRE D'ÉNERGIE 38

### QUAND LES LUMIÈRES S'ÉTEIGNENT : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SON IMPACT

Au cœur de nos charmantes petites communes iséroises, nous pouvons tous apprécier la quiétude des nuits étoilées. Pourtant, une question cruciale s'impose : l'impact de l'éclairage public. Si les lampadaires illuminent nos rues et chemins, ils contribuent également à la pollution lumineuse, affectant notre environnement nocturne et notre biodiversité. Aujourd'hui, il est temps de nous interroger sur l'impact de cet éclairage et de réfléchir à une extinction raisonnée qui préservera notre qualité de vie tout en préservant l'environnement.

En moyenne, il représente 40 % des dépenses électriques d'une commune, soit 20 % de sa consommation énergétique totale. Ainsi, bien qu'essentiel, l'éclairage public figure parmi les postes les plus énergivores.

Face à ces données, il devient impératif de favoriser un éclairage plus efficient, respectueux de notre environnement et moins gourmand en énergie.

#### REPENSER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : POURQUOI AGIR ?

- *Pour préserver la biodiversité*
- *Pour Préserver notre Bien-Être : retrouver le Rythme naturel de la Nuit*
- *Pour se (re) connecter au ciel étoilé*
- *Pour limiter la consommation d'énergie*



*Le sujet de la pollution lumineuse n'a pas fini de faire parler de lui. La France reste pionnière et très mobilisée sur la protection du ciel nocturne : preuve en est avec le succès grandissant du Jour de la Nuit qui attire toujours plus de participants d'année en année, ou bien avec le développement des Réserves internationales de ciel étoilé, qui permettent aux habitants et curieux de bénéficier d'un ciel d'une qualité exceptionnelle.*

**LE JOUR DE LA NUIT : RALLUMONS LES ÉTOILES !**

### Libre expression

#### Liste majoritaire : « Unis pour l'avenir »

Les élus de la majorité municipale font preuve chaque jour de dévouement, de désintéressement et de créativité pour améliorer sans cesse des choses et faire avancer nos projets.

La présentation du bilan de mi-mandat en page 12 et 13 montre le travail réalisé par la majorité. Les élus ont à cœur d'anticiper et de se projeter, en accompagnant les porteurs de projet dans le respect d'un développement harmonieux de notre village.

C'est le sens de la Convention de veille et de stratégie foncière passer avec l'EPORA, établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes.

De nouveaux aménagements ou projets sont en cours de réflexion ou de construction. Ils émergeront en fonction des subventions que l'on pourra obtenir.

Bonne année 2024.

#### L'Opposition municipale : « Liste « Cheyssieu autrement »

Chers habitants et commerçants de Cheyssieu,

En cette fin d'année, l'équipe d'opposition de votre commune vous adresse ses chaleureux vœux. Nous souhaitons une année nouvelle empreinte de prospérité et de réussite à chacun d'entre vous. Félicitations à la Steff pour la reprise du bar communal, à l'institut Nadine, et à tous les nouveaux entrepreneurs qui ont choisi notre charmant village.

Nous nous opposons fermement à l'idée que Cheyssieu demeure un simple village dortoir. Notre équipe est prête à vous accompagner dans tous vos projets visant à stimuler l'émulation et le dynamisme au sein de notre communauté.

Ensemble, faisons de cette année une période riche en initiatives et en réalisations pour notre cher village.

Meilleurs vœux pour une année prometteuse !

L'équipe d'opposition de Cheyssieu.



# Calendrier des manifestations 2024

## JANVIER-FEVRIER

Date	Association	Manifestation
Jeu 18 Jan	Municipalité	Vœux du Maire
Sam 20 Jan	ASC	Tournoi Jeux vidéo
Sam 20 Jan	ASC	Soirée sponsors
Dim 21 Jan	ACCA Diane de Louze	Matinée boudin
Dim 28 Jan	ASC	Matinée vétérans
6 et 7 Fév	Centre social OVIV	Ludothèque

## MARS-AVRIL

Date	Association	Manifestation
Sam 2 Mars	ASC	Tournoi Jeux vidéo
Dim 17 Mars	ASC	Matinée
Mar 19 Mars	Municipalité	Défilé
Du 2 au 6 Avril	Centre social OVIV	Semaine de l'environnement
Du 2 au 3 Avril	Centre social OVIV	Ludothèque
Dim 7 Avril	Sou des écoles	Chasse aux œufs + Matinée
Dim 21 Avril	ACCA Diane de Louze	Brocante
Mer 24 Avril	ABAC	Concours sociétaire JC Bernard à Assieu
Dim 28 Avril	AKOF TOGO	Fête Africaine

## MAI-JUIN

Date	Association	Manifestation
Jeu 2 Mai	ABAC	Pré fédéraux vétérans
Mer 8 Mai	Municipalité	Défilé
Dim 12 Mai	Isère contre le cancer	Marche de l'espoir à Agnin
Dim 12 Mai	FIT VAREZE	Matinée paëlla
Mer 15 Mai	ABAC	Challenge G Goubet
Mar 21 Mai	Centre social OVIV	Ludothèque
Sam 25 Mai	Sou des écoles	Festival des plantes
Jeu 30 Mai	ECOLE	Journée paralympique
Mer 5 Juin	ABAC	Challenge S Martel à Assieu
Ven 7 Juin	ASC	Tournoi Entreprises en nocturne
11 et 12 Juin	Centre social OVIV	Ludothèque
Ven 14 Juin	Supporters ASSE	Assemblée générale
Sam 15 Juin	ASC	Tournoi des jeunes U11 et U13
Mer 19 Juin	AKOF TOGO	Assemblée générale
Sam 22 Juin	Sou des écoles	Kermesse
Ven 28 Juin	ASC	Assemblée générale
29 et 30 Juin	ACCA Diane de Louze	Bal Trap

## JUILLET-AOUT

Date	Association	Manifestation
Sam 24 Aout	ABAC	Challenge C Denolly

## SEPTEMBRE-OCTOBRE

Date	Association	Manifestation
Mar 4 Sept	ABAC	Challenge Groleat Defait à Cheyssieu
Sam 7 Sept	ASC	Concours de pétanque
Mer 18 Sept	Sou des écoles	Assemblée générale
Ven 11 Oct	ABAC	Assemblée générale
Sam 26 Oct	ASC	Tournoi Jeux vidéo
Jeu 31 Oct	Sou des école	Halloween

## NOVEMBRE-DECEMBRE

Date	Association	Manifestation
Dim 3 Nov	ASC	Matinée
Lun 11 Nov	Municipalité	Défilé
Lun 11 Nov	Membres supporters ASSE	Matinée moules frites
Dim 24 Nov	ABAC	Matinée à Assieu
Dim 8 Déc		Illuminations
Mer 18 Déc	ASC	Goûter de Noël
Sam 21 Déc	ASC	Soirée du Club ASC